Violence et Guérison

Données sur le vécu de violence familiale et le processus de guérison chez les Innuat de Uashat mak Mani-Utenam

Présenté par
Danielle Descent

avec la collaboration de

Monique Bacon
Rosalie Fontaine
Louise Rock
Annette Vollant
Doris Fontaine
Louisa St-Onge
Napoléon Michel
Jean-Marie Grégoire

et les participants et participantes
des cercles de guérison de l'été 1993

Septembre 1993

Cette étude a été entièrement subventionnée par la Commission Royale sur les Peuples Autochtones.

Contenu

Remerciements iii

Introduction iv

1- **Description des communautés** 1

1.1 Bref historique 1
1.2 Données communautaires 3
1.3 Etapes du processus de guérison 4

2- **Description de la recherche** 11

2.1 Objectifs 11
2.2 Méthodologie 11
2.2.1 Recherche-action 11
2.2.2 Focus-groupe 13
2.2.3 Recrutement des animateurs 14
2.2.4 Recrutement des participant(e)s ... 15
2.2.5 Animation de groupe 16
2.2.6 Elaboration des thèmes 17
2.2.7 Enregistrement des cercles 18
2.2.8 Analyse des résultats 18
2.3 Présentation des thèmes 20

3- **Analyse des résultats** 38

3.1 Formes de violence 39
3.1.1 Cercles des femmes 39
3.1.2 Cercles des hommes 48
3.2 Les causes 52
3.2.1 Cercles des femmes 52
3.2.2 Cercles des hommes 58

3.3 Les conséquences 66
3.3.1 Cercles des femmes 66
3.3.2 Cercles des hommes 71
3.4 Solutions 78
3.4.1 Solutions des femmes 80
3.4.2 Solutions des hommes 92

4- **Évaluation du processus de guérison par la participation au cercle** 97

4-1 Cercles des femmes 98
4-2 Cercles des hommes 103

5- **Recommandation et Pistes de réflexion** 105

6- **Conclusion** 113

7- **Après l'été 1993 ... Notes de suivi** 114

8- **Références** 117

Remerciements

Le projet Violence et Guérison a été mis sur pied grâce à une subvention de la Commission royale sur les Peuples Autochtones et à la collaboration de femmes et d'hommes des communautés innu de Uashat et Mani-Utenam. Ce sont ces femmes et ces hommes qui, par leur parole et leur coeur, ont fait en sorte que les mains se rejoignent et que le cercle se reforme. Nous leur exprimons toute notre gratitude.

Nous tenons aussi à remercier tout spécialement les animatrices et animateurs des cercles, soit Doris Fontaine, Louisa St-Onge, Monique Bacon, Rosalie Fontaine, Louise Rock, Annette Vollant, Napoléon Michel et Jean-Marie Grégoire qui nous ont assisté dans l'élaboration de la recherche et ont assumé seuls les tâches d'organisation des rencontres, d'enregistrement des témoignages, de transcription. Leur tenacité, leur bonne humeur et leurs excellentes traductions ont grandement faciliter notre travail.

Un merci spécial à Philomène Jourdain qui, avec patience, déchiffra les notes manuscrites et dactylographia le texte final.

C'est avec tristesse que nous rendons aussi hommage à Desneiges Vollant de Mani-Utenam, disparue en février 1988. C'est elle qui la première nous encouragea à délaisser les sentiers battus des politiques ministérielles en santé et en éducation pour nous tourner vers l'action communautaire et les ressources du coeur de la nation innu.

L'auteure

Introduction

Le sujet de la violence familiale dans les communautés autochtones a fait l'objet d'un silence concerté depuis de nombreuses années tant du côté des femmes que du côté des hommes. En fait, la violence qui nous entoure est toujours "celle des autres" jusqu'à ce qu'elle nous fasse trop mal. Les femmes et les hommes qui ont participé à cette étude ont choisi d'en parler pour à la fois se guérir et offrir aux autres des moyens de s'en sortir.

Ils ne veulent ni imposer leur point de vue, ni offrir de solutions miracles. Respectueux du cheminement de chaque victime et que chaque auteur de violence, ils insistent cependant sur la nécessité de briser le silence et de se sortir de la peur. Le moyen qu'ils se donnent est de se rassembler en cercle et de s'apprivoiser peu à peu au dialogue. C'est leur cheminement d'un été de rencontres qui est proposé ici au lecteur.

Ceux qui chercheront des statistiques, des démonstrations logiques et des analyses académiques resteront sur leur faim. Ce rapport est structuré sur un mode de notes évolutives tentant de dégager les messages-clés de l'ensemble des participants.

Notre souhait est qu'il devienne un outil de travail pour ceux et celles qui désirent continuer le travail amorcé par les équipes de l'été 1993.

1- **Description des communautés**

1.1 Bref historique

Au nombre d'environ 10 000, les innuat se répartissent sur la péninsule du Québec-Labrador (voir carte en annexe) en 12 communautés dont 2 au Labrador sur le territoire de la province de Terre-Neuve et les 10 autres sur la Côte-Nord du Québec à partir du lac St-Jean. En voici la liste:

Sheshatshit, Labrador
Davis-Inlet, Labrador
Pakuashipit
Natashquan
La Romaine
Mingan
Mani-Utenam
Uashat
Schefferville
Betsiamites
Les Escoumins
Pointe-Bleue

L'instauration de ces réserves autochtones est récente, la majorité ayant reçu le statut de "réserve" après les années 50. La réserve de Uashat a été établie en 1925 et celle de Mani-Utenam en 1950.

Les innuat du Québec parlent le français comme langue seconde. Géographiquement isolés, les innuat n'ont pas entretenu de liens sociaux ou commerciaux avec les autres nations du Canada, du moins depuis le début de la conquête. Ce n'est que depuis la dernière décennie avec l'avènement de meilleurs moyens de communication et

l'expansion des regroupements autochtones que les innuat commencent à jeter les bases d'échanges avec d'autres nations. Encore là, la langue demeure un obstacle majeur très peu d'entre eux pouvant communiquer en anglais. Les communautés du Labrador quant à elles sont plus ouvertes aux communications avec les autres nations du pays ayant l'anglais comme langue seconde, elles sont cependant plus isolées géographiquement.

La nation innu a évolué de façon parallèle et n'a que très peu été influencée par les divers courants idéologiques autochtones ayant eu cours aux Etats-Unis et au Canada. L'A.I.M. (American Indian Movement) qui a secoué la conscience de tant d'autochtones dans les années 70, n'a pas eu d'échos ici.

D'une part, la source d'influence majeure ici est demeurée la culture québecoise via la télévision, la radio francophone et la scolarisation assumée en grande partie par des québecois. D'autres part, la structure législative et administrative du gouvernement fédéral via le Ministère des Affaires indiennes a contribué par son administration locale à couler les structures de vie dans le même moule que les autres réserves à travers le Canada.

En ce qui concerne les communautés visées par l'étude soit Uashat et Mani-Utenam, elles sont régies par une même structure politique, le Conseil de bande Innu-Takuaikan (1 chef et 9 conseillers).

Récemment, diverses problématiques ont secoué les communautés. Les prises de position du Conseil de bande ne font pas l'unanimité et une majorité d'électeurs de Mani-Utenam se sont prononcés en octobre 92 pour la séparation et la création d'une nouvelle bande à Mani-Utenam. Les principaux sujets de dissention gravitent autour de la centralisation du processus décisionnel administratif à Uashat plutôt qu'à Mani-Utenam. La polorisation des opinions autour de la

construction d'un barrage hydro-électrique a également contribué à dégrader le climat social, les gens de Mani-Utenam étant pour plusieurs opposés à ce méga-projet sur leur territoire alors que la position du Conseil ne s'exprime pas aussi clairement.

Ces dissentions politiques et idéologiques bien que sérieuses au niveau des impacts à court termes (arrestations, emprisonnements, désobéissance civile, etc.) sont trop récentes pour avoir modifié les structures familiales et sociales des deux communautés. Il n'y a pas dans l'analyse des résultats de l'étude de tableaux comparatifs entre les données des groupes de Uashat et ceux de Mani-Utenam, la problématique de violence intra-familiale étant essentiellement la même.

1.2 Données communautaires

La population des deux communautés réunies s'élève à environ 2 500 indiens inscrits. Le ratio homme/femme est à peu près le même (homme 48%, femme 51.6%) et les jeunes de moins de 14 ans représentent le tiers de la population.

Avec la construction récente de nouvelles unités d'habitation, le nombre moyen de résidents/maisonnée est de 5.21. Les infrastrures d'eau potable, d'égoûts et de collecte de déchets sont fonctionnelles. Les communautés bénéficient également d'institutions scolaires et de santé sur les lieux mêmes.

Chacune des communautés possède son église catholique romaine, une petite épicerie, une salle de rencontre. Une radio communautaire dessert les résidents, de même qu'un service de transport pour les personnes désirant se rendre à l'hôpital de Sept-Iles ou dans d'autres services de santé.

Au niveau économique, une large proportion des familles vit d'assistance sociale, seulement 1/5 des personnes ayant un emploi salarié. Le Conseil de bande demeure l'employeur principal. Très peu d'individus montent encore dans le bois pour la chasse et la trappe. En 1991, on dénombrait environ 200 personnes tirant un revenu d'appoint de ce genre d'activités.

1.3 Etapes du processus de guérison

Il est indéniable que la prise de conscience des conséquences néfastes de la violence dans les familles innu a suivi de près les prises de conscience du phénomène de la violence faite aux femmes au niveau national. Les nouvelles législations tant au code civil concernant le Droit de la Famille au Québec et les amendements au Code Criminel concernant la violence conjugale pénètrent peu à peu les rapports familiaux. Les recours en justice pour voies de fait sont de plus en plus fréquents de même que les consultations individuelles de la part des victimes et des auteurs de violence.

Toutefois, les actions entreprises par les communautés de Uashat et Mani-Utenam pour faire face à la violence familiale ont été plus concrètes principalement dû à l'influence exercée par les services sociaux et ce, dès 1985. Sensibilisée à la cause des femmes et dégagée en partie du carcan administratif provincial par la prise en charge des services sociaux par la bande, l'équipe des travailleurs communautaires a pu jeter les bases concrètes de la prévention en matière de violence familiale. Ce ne fut pas chose facile, car comme le disait l'une des participantes à l'étude, le sujet est "tabou" même si aucune famille n'en est exemptée.

Les deux communautés ont pu bénéficier en 1990 de l'ouverture

d'un Centre d'hébergement pour femmes victimes de violence, le centre Tipinuaikan. Le centre situé sur réserve fut une première au Québec. On se souvient à l'époque que la localisation du centre à l'intérieur même de la réserve avait soulevé une certaine réticence de la part de l'Association de femmes autochtones du Québec qui y voyait un danger pour la sécurité des hébergées. Ici, dès cette époque, on prônait cependant l'autonomie en matière d'intervention alors pourquoi "exporter nos problèmes". La violence familiale était perçue comme une problématique sociale interne et devait trouver une solution à l'intérieur de la communauté. La formation des intervenantes en matière de violence familiale demeurera toutefois problématique, car les formations disponibles au Québec priorisaient surtout l'approche dite "féministe" laquelle, si elle s'est bien adaptée à la culture nord-américaine, ne fut certes pas pensée pour les familles autochtones vivant sur réserve.

La violence familiale est un phénomène de société. Elle touche le père, la mère, les enfants, les grands-parents et l'ensemble de la famille. Le tissu social d'une communauté autochtone est tissé serré. Les maisons de nos villages se touchent presque et les murs sont échos. Et tout se sait, ou finit par se savoir.

L'intervention individuelle auprès d'une femme victime de violence et le placement de ses enfants en famille d'accueil n'a que peu d'impact sur la dynamique familiale. On a beau expliquer le cycle de la violence, insister sur la nécessité des scénarios de protection, faire des mises en demeure et multiplier les comparutions devant le tribunal. La dynamique de la violence persiste dans la plupart des familles.

C'est devant ce constat que l'initiative des cercles de guérison a germé. A l'heure actuelle, il est difficile de préciser avec justesse si le principe de la guérison par le cercle est ou n'est

pas une importation en provenance des nations situées plus au sud (objiways, mohawk, etc.). Chose certaine, la langue innu comporte plusieurs termes relatifs à l'usage du cercle lors des évènements importants. Ainsi, décrivant le terme "uashkapuat" (être en cercle), les locuteurs de La Romaine donnent l'exemple suivant "ueshkat innuat uashkapipanat e mupimetau: autrefois, les Indiens s'assoyaient en cercle pour le banquet du caribou".

A notre connaissance toutefois, l'initiative de regrouper des femmes en cercle dans le but précis d'aider au rétablissement physique, psychologique et/ou spirituel d'une ou de plusieurs femmes viendrait de l'extérieur. Introduite il y a trois ans seulement par une femme de la nation nashkapi formée auprès des nations du sud, cette pratique coïncide avec celle de la re-découverte du "sweat-lodge" ou tente à suerie dans la communauté.

La sweat-lodge était connue depuis fort longtemps des innuat, le terme innu "MITISHAN" le désignant. Cette pratique avait cependant complètement disparue de nos communautés premièrement à cause de l'abandon du mode de vie traditionnel, du regroupement dans les réserves et surtout dû à l'interdit religieux de l'époque voulant que le MITISHAN (sweat lodge) autant que le KUSHAPATSHIKAN (tente tremblante) ou que le MITINIKANISHAUEU (scapulomancie) soient contraires aux enseignements de l'église catholique romaine.

Cet interdit subsiste toujours dans les communautés non pas de la part de l'église locale, mais dans les croyances populaires. Etant donné le peu de communication directe que les innuat peuvent avoir avec les autres nations, il leur est difficile de savoir que la "sweat" est pratiquée de manière identique à travers toute l'Amérique et que la double purification du corps et de l'esprit a toujours été une coutume chez les autochtones. La réapparition de la "sweat" a également coïncidé avec un mouvement de recherche de spiritualité

chez les jeunes, lequel mouvement dérive de la recherche pure et simple d'une nouvelle définition de l'identité autochtone chez les générations nées sur la réserve.

Pour en revenir au cercle de guérison et à la pratique de la "sweat", ajoutons que les premières femmes innu initiées à cette pratique ont continué par la suite à l'utiliser et à se réunir pour cheminer ensemble afin de trouver des solutions à leurs problèmes personnels et familiaux. Le sujet de la violence et des abus sexuels fut l'objet de plusieurs rencontres.

La "sweat" est maintenant animée par des hommes et des femmes innu et plusieurs aînés sont venus confirmer son usage courant avant la formation des réserves surtout après les longs portages occasionnés par leurs déplacements en forêt. Cette reconnaissance par certains aînés de la communauté a permis de démystifier la pratique du "sweat".

D'autres évènements sont également venus fortifier ce nouvel essor des pratiques de guérison ancestrales. Notons entre autres les visites chez les nations du sud par plusieurs membres de la communauté désireux d'approfondir leurs connaissances en ce domaine. Egalement, les sessions de croissance personnelle "Flying on your own" animé par une thérapeute ojibway ont contribué à enraciner le désir de s'entraider les uns les autres par la pratique régulière de cercle de croissance.

Suite aux témoignages de plus en plus nombreux d'hommes et de femmes de la comunauté concernant le rôle important joué dans leur cheminement par leur participation à un cercle d'entraide (de guérison), l'idée est venue de donner la chance à un plus grand nombre possible de femmes innu la possibilité de briser entre elles le "tabou de la violence et des abus sexuels" d'où l'initiative de la Conférence régionale des Femme innu tenue à Uashat en février 1993. Près de

trois cent femmes des 12 communautés du Québec et du Labrador se sont rencontrées pendant trois jours afin de témoigner de leur vécu personnel et familial pour se redonner de la force et de l'espoir. Pour plusieurs, c'était une grande première. Une soirée spéciale a été organisée sur la violence familiale, soirée pendant laquelle le vidéo d'accompagnement servant à la présente étude a été filmé. Cette soirée a été marquante pour les femmes qui y assistaient. Disposées en cercle, elles ont vécu l'amorce du processus de guérison, elles ont brisé le silence. Elles ont également ressenti l'énergie que l'on peut se communiquer les unes aux autres et le bien-être ressenti par la suite.

L'insertion du présent projet à l'été 93 s'inscrit donc en continuité avec le processus amorcé depuis plusieurs années dans la communauté auprès des familles. Le fait d'en faire l'objet d'une étude a permis un pas de plus dans une direction encore peu explorée par les différents organismes officiels de santé et de services sociaux, celle de l'autoguérison et de la médecine du cercle.

Rappels importants sur les étapes de la sensibilisation à la violence

Quelques rappels importants sont à faire pour bien comprendre l'insertion du projet dans le cadre du programme de lutte contre la violence familiale et les abus sexuels.

Été 1985 — Lors d'un atelier de travail dans la communauté, les intervenants sociaux calculent qu'une maison sur trois est un foyer où règne la volence et que c'est la femme qui est la victime la plus fréquente. Début de la sensibilisation auprès des femmes.

Été 1987	Atelier de "sweat lodge" dirigé par une aînée de Mani-Utenam Tentative de renouer avec la médecine traditionnelle innu.
Juin 1988	Annonces par le Fédéral des Premières initiatives contre la violence familiale.
Avril 1989	Assemblée générale et pétition de 400 résidants de Uashat et Mani-Utenam prenant l'ouverture d'un centre régional pour femmes victimes de violence sur la réserve de Sept-Iles.
Septembre 1989	Colloque sur les Services Sociaux Innu Lac Delage - Québec La violence faite aux femmes fait l'objet de prise de position.
Octobre 1989	Début de construction du Centre pour femmes victimes de violence à Uashat.
Été 1990	Formation de six (6) intervenantes en violence familiale. Cours intensifs sur 6 mois.
Novembre 1990	Ouverture du Centre Régional d'hébergement pour femmes victimes de violence dans la communauté de Uashat, le Centre Tipinuaikan.
Mars 1991	Semaine de sensibilisation sur la violence et les abus sexuels.
Été 1991	Insertion de la pratique de la "sweat lodge" sur

une base courante. Participation d'une centaine de personnes, surtout des femmes.

Octobre 1991 — Élaboration d'un programme auprès du primaire pour contrer la violence familiale. Groupe-Cible les élèves de 4e année. Travail effectué par le travailleur social scolaire.

Mars 1992 — 2e sensibilisation sur la violence et les abus sexuels. Ligne ouverte à la radio. Témoignages chocs par des femmes.
1er projet de l'initiative Fédérale.
Formation d'intervenant et nouvelle semaine de sensibilisation.

Printemps 1992 — Vaste enquête réalisée par le C.A.M. (Conseil Attikamek-Montagnais) sur la situation et les problématiques touchant les femmes.

Été 1992 — Début de l'animation des "sweat lodge" par des membres de la communauté.

Hiver 1993 — Conférence Régionale des Femmes Innu.
Atelier spécial sur la violence et les Abus sexuels.

Hiver 1993 — Instauration de cercles d'entraide ouverts aux hommes et aux femmes.

2- **Description de la recherche**

2.1 Objectifs

Les objectifs généraux de la recherche sont d'une part la cueillette de données de base sur la violence dans les communautés de Uashat et de Mani-Utenam et d'autre part l'évaluation de la participation à un cercle de guérison par les femmes et les hommes comme processus de conscientisation et de réaction face à la violence familiale.

Plus spécifiquement, l'étude demande aux participantes et participants de tenter de répondre aux questions suivantes:

A. Quelles sont les formes de violence qui nous touchent.
B. Quelles sont les causes et les conséquences de cette violence.
C. Pouvons-nous identifier des moyens et des solutions nous permettant de rétablir l'harmonie.
D. Les valeurs culturelles peuvent-elles servir de base à l'élaboration d'un programme de prévention en matière de violence familiale.
E. La méthode participative du cercle de guérison permet-elle de faire adopter des attitudes et des moyens d'action aux personnes vivant de la violence.

2.2 Méthodologie

2.2.1. Recherche-action

La présente recherche est l'aboutissement d'un compromis entre la demande de la Commission Royale sur le Peuple Autochtone et l'orientation personnelle de la coordonnatrice en ce qui concerne la recherche en milieu autochtone. La Commission désirait obtenir des données de base concernant les diverses formes de violence dans

les communautés autochtones et les solutions préconisées par les communautés. Bien qu'ayant déjà dirigé des recherches dans nos deux communautés, les résultats obtenus étaient laissés pour compte, les orientations sociales et les décisions politiques ne s'y référant pas. Mais ce qui à titre de chercheur apparaissait le plus inquiétant, c'est que ces recherches, autant les nôtres que celles effectuées par des spécialistes de l'extérieur ne bénéficiaient pas tellement aux premiers intéressés, c'est-à-dire à ceux qui faisaient l'objet de la recherche. D'où l'idée de mettre sur pied une recherche-action. Ce type de recherche ne possédant pas de méthodologie propre, il a donc été possible de mettre sur pied des grilles d'entrevue souples reliées aux problèmes et au vécu des acteurs-chercheurs. La recherche-action devient ainsi une stratégie de recherche, d'intervention et de formation à la fois.

Mayer et Ouellet dans leur méthodologie de recherche résignent ainsi les principales caractéristiques de la recherche-action:

> *1)"Il s'agit d'une démarche collective intégrant à la fois une stratégie de recherche et une stratégie d'action".*

Ici, l'élaboration d'une grille d'entrevue thématique et la présentation sous formes de rencontres étalées dans le temps afin de permettre au processus de conscientisation de prendre pied.

> *2)"Les chercheurs et les acteurs sont engagés dans une relation non plus de sujet-objet de recherche, mais de collaboration et de concertation".*

Les animateurs ont été consultés tout au long du processus et des ré-ajustements se sont effectués au fur et à mesure que progressait la recherche.

3)"Elle est centrée sur une situation concrète qui fait problème, insérée dans des rapports sociaux réels et liée à une action de changement social".

La violence familiale est une préoccupation quotidienne dans nos communautés et fait l'objet d'une démarche de changement depuis quelques années.

4)"Elle vise à produire une meilleure connaissance des conditions et des résultats de l'action expérimentée pour en dégager des acquis susceptibles d'être généralisés".

C'est là croyons-nous l'objectif poursuivi par la Commission dans la délégation transmise au chercheur.

5)"Elle exige l'engagement intellectuel et affectif de chaque parpticpant, une ouverture à la critique et à la remise en question, et la capacité de chacun de faire évaluer ses conceptions, sa pratique et ses rapports interpersonnels en fonction du développement de la recherche-action".

Que le lecteur se réfère ici à la section évaluation des participants (section 3) afin de mesurer l'implication et les changements survenus dans les rapports interpersonnels des participants.

2.2.2. Focus-groupe

La technique principale retenue pour le type de recherche-action entreprise dans nos communautés fut celle du FOCUS-GROUPE. Bien que cette technique se soit implantée surtout dans le domaine de la vente et du marketing et qu'elle ne soit pas tellement utilisée dans une

perspective qualitative, c'est celle que nous avons retenue vu que les cercles d'entraide répondaient déjà aux principaux critères du FOCUS-GROUPE:

"Méthode de recherche sociale qualitative qui consiste à recruter un nombre représentatif de groupes de 6 à 12 personnes répondant à des critères homogènes, à susciter une discussion ouverte à partir d'une grille d'entrevue définissant les thèmes de l'étude et à en faire une analyse-synthèse permettant de relever les principaux messages clés émis par les participants, de même que les points de convergence et de divergences entre les groupes de l'échantillon (Simard, 1989:9-10)

2.2.3Recrutement des animateurs

Les animateurs, au nombre de huit ont été sélectionnés en fonction de leur expérience de vie personnelle et leur familiarité avec le travail du cercle de guérison. Les animateurs du projet, tant les hommes que les femmes ont connu la violence physique, psychologique, sexuelle et économique soit comme victime, soit comme abuseur et ont cheminé par la suite à travers diverses formes de thérapie (principalement le mouvement AA) afin de retrouver un équilibre dans leur vie.

On compte 6 femmes-animatrices. Elles ont toutes déjà travaillé auprès des femmes victimes de violence, soit dans un centre d'hébergement, soit à l'intérieur de cercle traditionnel de guérison. En plus de leur expérience de vie, elles ont acquis une expérience de la relation d'aide au niveau communautaire.

Les 2 hommes-animateurs n'avaient jamais travaillé à l'intérieur de cercle de guérison auparavant, mais possèdent une bonne

connaissance des problématiques sociales et du processus de réhabilitation se définissant eux-mêmes comme des ex-abuseurs. Ils possèdent de plus une expérience de la relation d'aide.

Les animateurs de la présente recherche ne sont pas perçus dans la communauté comme des "thérapeutes" au sens où on l'entend généralement, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent pas de diplômes universitaires dans des spécialités reconnues. Il ne fait cependant aucun doute que ce sont des "aidants naturels". Par aidants naturels, on entend ici que la personne qui manifeste une ouverture à autrui dans le but de l'aider et de lui rendre service et qui est souvent sollicitée dans ce sens.

Les animateurs ont été recrutés directement par la coordonnatrice de la recherche, laquelle après dix-huit ans de travail communautaire dans le milieu les connaissaient déjà. Ajoutons que psychologue de profession, elle a travaillé dans divers secteurs autant en éducation qu'en service social. Intéressée dès le milieu des années 70' au mode de vie des femmes innu, elle a essayé d'être à l'écoute de leurs besoins et de mettre sur pied des structures pouvant y répondre.

2.2.4Recrutement des participant(e)s

Depuis 1985, la violence subie par les femmes dans notre communauté a fait l'objet de maintes discussions. À force de consultation et pour avoir agi à titre de thérapeute auprès de centaines de femmes des deux communautés, nous avons acquis la conviction qu'aucune femme n'en avait été exemptée. Chaque femme de la communauté avait eu à subir une forme ou l'autre de violence à l'intérieur de sa famille, de son couple ou dans son environnement social immédiat; soit lorsqu'elle était enfant, soit comme adolescente ou encore à l'âge adulte.

Partant de cette constatation, le recrutement des participants(es) s'est fait au hazard parmi les femmes et les hommes de la communauté par les animateurs(trices). Le recrutement devait toutefois tenir compte de la représentativité des groupes d'âge, à savoir entre 18 et 40 ans et plus.

Le recrutement des hommes s'est fait selon le même critère génral et non pas parce que les hommes pariticpants étaient reconnus comme abuseurs ou étiquetés comme "violents".

La décision de former quatre FOCUS GROUPES a été établie en fonction du budget disponible pour la recherche. On aurait pu en former une dizaine (pop.+ - 500 femmes adultes). Toutefois, étant donné l'homogénéité du tissu social dans notre communauté une limite de 4 groupes nous est apparue acceptable pour les fins de la recherche.

Un nombre de huit participants(es) par groupe a été retenu. Les normes généralement reconnues dans le travail utilisant des FOCUS GROUPES situent le nombre de participants entre 6 et 12 personnes (Simard, 1989).

2.2.5Animation de groupe

Dès la première approche, l'animateur explique au participant en quoi consiste le projet, quels seront les thèmes abordés et la formule de rencontre en cercle de discussion. Si la personne accepte, on s'informe alors de ses disponibilités de façon à ce qu'elle puisse assister sans contraintes de temps, de gardienne et autres.

L'animation de groupe respecte la dynamique propre au cercle de guérison, du moins tel que pratiqué dans notre communauté. Chaque participante prend la parole à tour de rôle, sans être questionnée,

ni entrer en dialogue direct avec l'une ou l'autre des participantes durant la durée de temps qu'elle prend la parole. L'animatrice peut intervenir pour demander un éclaircissement, mais non pas pour questionner, ni pour interrompre. La particpante peut parler aussi longtemps qu'elle le désire. Plusieurs tours de cercle peuvent être effectués jusqu'à ce que les membres décident que la rencontre est terminée.

Le cercle dure entre deux et trois heures, généralement trois heures. Le thème est introduit par les animatrices, lesquelles s'assurent dès le début auprès des participantes que la traduction en Innu-aimun (langue innu) reflète bien le libellé écrit en langue française.

Dès le début du projet, le caractère confidentiel et anonyme des rencontres a été précisé, de même que l'enregistrement sur magnéto-cassette des verbalisations et l'utilisation qui en sera faite ultérieurement.

Les rencontres ont eu lieu dans la plupart des cercles dans une maison privée, celle d'un animateur ou d'un participant. Quelques rencontres se sont déroulées sous une tente après s'être assuré que le groupe ne serait pas dérangé par le bruit ou les visiteurs. Le lieu est très important, car il faut faire en sorte que tous s'y sentent à l'aise, que ce soit un endroit calme et sécurisant et que les participatns ne soient en aucun moment opportunés par les visites ou le téléphone.

2.2.6Elaborations des thèmes

La recherche poursuivant deux objectifs majeurs, soit la cueillette de données concernant la violence et les solutions de même que l'observation du processus de guérison par la participation au

cercle. Sur les huit thèmes proposés, quatre portent sur la violence et quatre sur la guérison. Cette division respecte également la dynamique du cercle de guérison: 1) prendre conscience de son malaise et 2) chercher à s'en guérir avec l'aide des autres. Chaque thème fait l'objet d'une rencontre. On trouvera en 2.3 le détail des thèmes compris dans la grille d'entrevue.

Les thèmes ont été conçus avant que la recherche ne débute, mais ont été par la suite retravaillés avec les animateurs de même que les exercices pratiques accompagnant la plupart des thèmes.

2.2.7Enregistrement des cercles

Chacune des rencontres est enregistrée avec l'accord des participantes sur magnéto-cassettes. Les participantes n'ont pas fait d'objection à ce procédé en autant que l'anonymat et la confidentialité leur étaient assurés.

Plusieurs problèmes techniques se sont toutefois posés. Le plus gros problème, c'est que nous n'avions pas de magnétophone! Les groupes se sont partagés un appareil emprunté pendant un certain temps. L'autre difficulté, c'est que souvent sous le coup de l'émotion, les participantes ne parlaient pas suffisamment fort et vu la piètre qualité de nos appareils, leurs voix devenaient presque inaudibles et les animatrices devaient écouter la bande à plusieurs reprises afin de saisir le contenu.

2.2.8Analyse des résultats

La grille d'analyse (matrice) utilisée est essentiellement une grille thématique qui est élaborée au fur et à mesure que sont

décortiquées les traductions des enregistrements. Ce travail a nécessité d'attendre la fin des cercles et a permis de pouvoir s'assurer de la disponibilité des animatrices pour aider à l'analyse.

En bref, les données sont recueillies sur l'ensemble des thèmes, puis catégorisées, codées, classées et quantifiées. L'analyse des résultats combine l'aspect qualitatif et l'aspect quantitatif bâti à partir du codage systématique des données. Ces deux types d'analyses étant complémentaires.

L'analyse s'est fait groupe par groupe et de façon progressive. L'examen détaillé de la transcription du contenu de la discussion sert de point de départ pour la catégorisation, la codification et l'inférence.

Les rencontres ont débuté à la mi-juin pour se terminer à la fin d'août. Comme le rapport final devait être déposé en septembre, cela laissait peu de temps à l'analyse du contenu et surtout à l'évaluation des données comme tel. Nous avons choisi de fournir les éléments les plus pertinents, laissant pour une analyse ultérieur s'il y a lieu maints détails et verbalisations.

2.3 Présentation des thèmes

THEME 1: LES FORMES DE VIOLENCE

A- FORMULE DE PRÉSENTATION AU GROUPE:

Il s'agit ici d'explorer avec le groupe les diverses formes de violence qu'elles peuvent identifier, soit à partir de leur vécu personnel ou de leurs connaissances:

dans le couple
dans la famille
dans la communauté

comme femme (ou comme homme)
comme femme innu (ou comme homme innu)

On peut également explorer les formes de violence qui nous affectent dans notre environnement, soit pollution, situation politique, etc.

On peut aider les participantes en leur suggérant de regarder dans le temps (enfance, adolescence, adulte) les violences qui ont pu les atteindre.

Activité: visionnement du vidéo Conférence-femme (25 minutes)

Faire un tour du groupe sur "ce que j'ai ressenti en regardant le vidéo" et non pas sur ce que je pense du vidéo.

B- NOTES EXPLICATIVES

Ce thème a été inséré dans l'ensemble des sujets à la fois pour

recueillir des données sur les types de violences vécues et également pour conscientiser les participantes aux diverses formes de violence. Pour les intervenants en violence familiale, il est maintenant commun de réaliser que les victimes de violence physique ont eu à subir durant plusieurs années et divers autres types de violence avant de recevoir des coups et blessures de la part de leur conjoint. Ces situations de violence psychologique, économique et sexuelle n'étaient pas perçues comme de la violence en tant que telle, mais comme des états de fait reliés soit au caractère colérique du parent ou du conjoint, soit aux manquements ou erreurs de la victime, laquelle se sent responsable de la violence des autres.

Les formes de violence présentées dans le bref vidéo d'accompagnement sont les suivantes:

- violence physique
  (claques, coups de pied, etc.)
- violence psychologique
  insultes, paroles blessantes, dénigrement de l'autre, culpabilisation de l'autre)
- violence économique
  (privation des biens essentiels tel nourriture et vêtement)
- violence sexuelle
  (non respect du conjoint, être forcé à faire l'amour)

Le vidéo d'accompagnement

Ce vidéo d'une vingtaine de minutes est un tiré à part d'un autre vidéo tourné en février 93 à Mani-Utenam lors d'une rencontre réunissant environ 300 femmes autochtones au gymnase de Mani-Utenam sur le thème de la violence. Deux femmes de la communauté avaient décidé de faire une brève mise en scène sur les différentes formes

de violence. Bien que des dépliants existent depuis plusieurs années, les femmes ou ne les lisent pas, ou ne saisissent pas bien le sens des termes tels que violence psychologique, économique. En faisant une mise en scène en langue autochtone, il est plus facile pour les participantes de comprendre et de plus les situations illustrées sont tirées directement de leur vécu à elles et non pas de celles des non-autochtones.

Il y a une grande lacune en milieu autochtone concernant la possibilité de présenter des documents audio-visuels à la portée des femmes. Dans les documents existants, ce sont surtout des familles blanches qui sont présentées et les autochtones ne s'y identifient pas ou très peu, d'où l'impact réduit de ces vidéos. De plus, pour les autochtones de langue française (innuat, attikamek et wendats), les traductions de vidéos mettant en scène des autochtones sont très rares et ceux qui existent en langue française mettent en scène des québecois et non pas des autochtones.

Bref, ce court vidéo d'accompagnement malgré ses imperfections a le grand mérite d'illustrer en langue autochtone des situations de violence tirées du vécu des femmes autochtones. Lors de la présentation des jeux de rôle à la soirée du rassemblement des femmes, plusieurs d'entre elles ont témoigné de l'authenticité des scènes reproduites par les comédiennes-amateurs confirmant que c'est ainsi que cela se passait dans leur vie. Les scènes illustrées avaient d'ailleurs été soutirées sous une forme ou l'autre du vécu personnel des comédiennes, celles-ci ayant été elle-mêmes victimes de violence.

Lors de la présentation du thème "Les Formes de Violence", les animateurs peuvent choisir de présenter le vidéo à la fin ou au début de la rencontre dépendamment de la nécessité de fournir de plus amples explications sur les formes de violence. Les animateurs peuvent également choisir un vidéo de leur choix illustrant les diverses formes

de violences.

THÈME 2: MON VÉCU
COMME VICTIME
COMME PERSONNE POUVANT ÊTRE VIOLENTE

A- FORMULE DE PRÉSENTATION:

C'est un thème très personnel qui demande beaucoup de confiance entre les participante(s) et une atmosphère intime. Il s'agit de recueillir les témoignages du groupe.

On peut suggérer un premier tour sur la violence "dont j'ai été témoin", ce que j'ai vu arriver à d'autres (sans les nommer) et comment je me suis sentie. Toutefois, on peut aussi choisir de témoigner directement sur son expérience personnelle.

ACTIVITÉ: La gouache (30 minutes)

(10 min.)Avec de la peinture aux doigts, on demande au groupe de mettre en peinture ce que chacun (e) a ressenti pendant son témoignage afin de s'en libérer. Il faut exprimer l'émotion et non pas des formes ou des personnages.

(20 min.)Suspendre ensuite les oeuvres de chaque personne et demander à chacune de nommer son émotion.
Finale: on brûle les oeuvres afin de s'en libérer.

B- NOTES EXPLICATIVES
Mon vécu de violence

Le thème I pouvait amener les femmes à parler de leur vécu à titre d'illustration des différentes formes. Le thème II demande aux femmes de faire part de leur vécu personnel de violence sous forme de témoignage. En groupe, c'est un exercice assez pénible où chacune

souffre pour l'autre. Les animatrices sont aussi invitées à faire part de leur vécu.

Le thème suggère une approche indirecte "la violence dont j'ai été témoin" si le groupe semble réticent à s'exprimer. Cette approche n'a cependant pas été utilisée, les femmes témoignant directement de leur vécu étant aidées par les autres participantes.

Il est à noter que la thématique indique deux types de vécu: a) comme victime 2) comme personne pouvant être violente. Cette distinction fut à l'origine insérée à cause de la présence d'un groupe d'hommes participants au projet. Les conséquences de cet ajout se sont révélées surprenantes permettant aux femmes de témoigner de la violence qu'elles faisaient subir à leur conjoint et à leurs enfants et aux hommes leur offrant la possibilité de s'exprimer sur leur vécu en tant qu'abuseur et de victime.

L'exercice pratique relié au thème 2 est un exercice de défoulement de l'émotion (give away). Après leur témoignage sur leur vécu de violence, les participants devaient avec de la peinture au doigt et leurs mains représenter les émotions vécues au cours des scènes de violence. Par la suite, il était demandé aux participants de verbaliser ces émotions. A la fin, les oeuvres de chacun étaient brûlées pour bien marquer que l'émotion dépeinte sur la feuilles n'habitait plus le participant sauf par le souvenir. L'émotion est un fait relié dans le temps et dans l'espace à une situation donnée et doit être évacuée si la personne désire se libérer et adopter des attitudes positives. Ainsi, si la terreur vécue pendant un viol dans mon enfance m'habite toujours, je serai incapable de réagir face à d'éventuelles menaces à ma personne.

THÈME 3: LES CAUSES DE LA VIOLENCE

A- FORMULE DE PRÉSENTATION:

On peut ici revenir sur les formes de violence que les participant(e)s ont énuméré lors de la première rencontre (Voir la transcription du thème 1). Ce n'est pas tellement le motif ou le prétexte des gestes violents, mais la cause.

Pourquoi une personne devient-elle violente?
Pourquoi ai-je posé des gestes de violence?
Est-ce qu'on apprend à être violent(e)? Comment?

note:il est très important ici de faire la différence entre la violence et la colère. Je peux être en colère contre une personne sans pour autant la frapper, ni avoir des paroles blessantes et dégradantes envers elle.

ACTIVITÉ:jeu de rôle " Le Pont "

On se fabrique un pont en faisant un tracé d'environ une dizaine de pieds sur le sol à l'aide de cordes ou de rubans. Ne pas le faire trop large, juste assez pour poser les 2 pieds.
Placer un volontaire à chaque extrémité après leur avoir expliqué séparément qu'il faut qu'ils se rendent au bout du pont par n'importe quel moyen. Expliquer aussi que si l'un des participants tombe du pont, il est considéré comme mort.

A B

Ce jeu vise à faire prendre conscience que la force physique est la règle la plus part du temps et que l'impulsion de violence vient rapidement dans les moments de stress et

de tension. Rarement, on pense à négocier à moins d'avoir développer cette attitude.

B- NOTES EXPLICATIVES
LES CAUSES

Le thème a pour but d'amener les participants à prendre un recul face à la violence subie ou exercée par autrui. Plus qu'au thème II, les personnes sont amenées à extraire de leur vécu des situations antérieures à celles où elles ont connu de la violence. Pour certaines d'entres elles, c'est un long retour en arrière puisqu'elles ont dû remonter à leur propre enfance et souvent à l'enfance de leurs parents pour chercher à extraire les causes de violence. Sauf exception, la plupart des participants n'ont pas le souvenir d'une époque non-violente et hamonieuse, ce qui explique que pour eux, la violence des parents est la cause généralement invoquée pour expliquer leur propre violence.

Il faut souligner que la façon dont certaines sous-questions du thème sont posées (ex.: Pourquoi ai-je posé des gestes de violence?) fait en sorte que l'individu se tourne plus vers une dynamique causale interne plutôt que vers des causes extérieures telle la situation sociale, économique ou la privation des droits. Il faut attendre le thème 7 portant sur la culture avant de voir surgir ce type de causalité.

L'exercice du "Pont" greffé à ce thème a pour but d'amener le participant à prendre conscience que la violence est souvent causée par la volonté d'exercer un contrôle sur l'autre et que le contrôle se ramène à un jeu de puissance physique, morale ou autre où généralement le plus faible ou le plus démuni est perdant. Il permet également à la personne de prendre conscience de son attitude dans une situation de conflit. Ainsi, la réaction de certaines

participantes a été de s'avouer vaincue d'avance "je me tue moi-même au départ". Cette prise de conscience à la suite de l'exercice permet d'explorer le rôle des attitudes personnelles dans les situations de violence.

THÈME 4: LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE
COMME VICTIME
COMME PERSONNE AYANT ÉTÉ VIOLENTE

A- FORMULE DE PRESENTATION:

Il s'agit ici d'examiner avec les participant(e)s quelles ont été les conséquences de la violence subie (ou de celle qu'elles ont fait subir autour d'eux).

1- A court terme (imméciatement après la v.)
2- A long terme (semaines, mois, années après v.)

On peut également examiner avec le groupe les conséquences de la violence sur diverses personnes au sein de la famille et qui ne sont pas l'objet direct de la violence.

Exemple:attitudes des enfants, des ami(e)s, des autres membres de la famille.

ACTIVITÉS:Jeu de rôle "Le bel après-midi"

Demander 2 volontaires et leur expliquer le jeu séparément (5 minutes):

"A":doit faire montre de violence verbale et répondre de façon négative et blessante à tout ce que B peut lui raconter.
"B":raconte le bel après-midi qu'elle a passé avec ses ami(e)s et tente de faire en sorte que "A" s'amuse elle aussi et soit content.

Demander aux 2 volontaires quelles sont les émotions qu'elles (ils) ont vécues durant le jeu de rôle.

Faire un tour du groupe pour demander aux participant(e)s ce qu'elles (ils) ont ressenti.

Le but de ce jeu de rôle est de faire prendre conscience des conséquences de la violence verbale d'un côté (victime) comme de l'autre.

B- NOTES EXPLICATIVES
LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE

Ce thème plus que les 3 précédents permet aux participants de faire un bilan personnel du rôle de la violence dans leur vie. **ICI** et **MAINTENANT,** quel est le résultat de toutes ces années où j'ai subi et/ou fait subir de la violence à d'autres. Si plusieurs participants avaient déjà entrepris un cheminement pour surmonter les conséquences de la violence dans leur vie, ce thème leur permet tout de même de se situer dans ce cheminement.

L'exercice du "Bel après-midi" a suscité des réactions plus fortes que celles prévues. Il faut souligner que nous avons glissé cet exercice à titre expérimental après en avoir discuté avec seulement deux animatrices (femmes). L'exercice avait été jugé à prime abord apte à faire surgir des mémoires des émotions ressenties suite à de la violence verbale de la part du conjoint. Nous avions désiré illustrer la violence verbale (psychologique) justement parce les conséquences de ce type de violence apparaissaient moins clairement dans le vécu des femmes victimes de violence. L'aspect de l'abuseur n'a peut-être pas suffisamment été analysé dans la présentation de cet exercice au groupe. S'il a été relativement facile pour des victimes de jouer le rôle de l'abuseur, il n'a pas été de même pour les abuseurs de jouer leur propre rôle. Les animateurs du groupe des hommes l'ont carrément refusé disant être incapables de reproduire une scène violente à cause des émotions trop fortes qu'elle susciterait

chez eux.

Il se peut que l'exercice soit quand même valable dans un groupe d'abuseurs en autant que les animateurs soient suffisamment en contrôle de leurs propres émotions face à leur vécu de violence. Donc, l'exercice du "Bel après-midi" sera à retravailler dans l'éventualité d'une reprise de ce thème pour travailler avec un groupe d'hommes violents.

THÈME 5: MON CHEMINEMENT
COMME VICTIME
COMME PERSONNE POUVANT ÊTRE VIOLENTE

A- FORMULE DE PRÉSENTATION AU GROUPE:

Il s'agit d'explorer avec le groupe la façon dont chacune des personnes a décidé de réagir face à la violence.

On commence à réagir face à la violence soit parce qu'on est rendu(e) à bout, soit parce qu'il y a eu intervention de d'autres personnes face à la violence qu'on faisait subir.

Cheminer vers la guérison, c'est adopter de nouvelles attitudes et faire une prise de conscience de soi et de ses valeurs. Découvrir ses peurs et ses faiblessses, mais aussi ses forces et ses qualités.

Cheminer, c'est acquérir un meilleur équilible petit à petit.

ACTIVITÉS: La balance

Fabriquer une balance avec une petite planche. Donner au participant une dizaine de cailloux (petites roches) d'égales grosseurs. Demander au participant de déposer à un bout de la balance son négatif et de nommer chacune des roches (ex.: paresse, impatience, peur de ne pas réussir, etc.) et à l'autre bout ses qualités et ses forces. Voir si le particpant passe facilement du négatif au positif. C'est pas facile de se changer ...

B- NOTES EXPLICATIVES
MON CHEMINEMENT

Si quelques-un(e)s des participant(e)s entrent dans le cercle

avec un vécu de violence toujours actuel et aux prises avec la peur quotidienne, d'autres s'y joignent derrière eux avec une reconstruction de leur vie personnelle et de leur vie de couple. Le thème du cheminement permet ainsi aux membres du cercle un échange d'énergie positive et créatrice. Il amorce le début des 4 rencontres axées sur la guérison.

L'exercice de la balance permet au participant de concentrer son attention sur les points positifs de sa vie tout en acceptant ses faiblesses. Les victimes de violence ont tendance à se dévaloriser et à ne se reconnaître aucune habileté ou compétence particulière. On leur a dit souvent qu'elles ne valaient rien, elles en sont venues à le croire. L'exercice semble facile à première vue, mais est vécu avec plus de difficulté. En pratique, dans les cercles on a remplacé la petite planche de bois par les mains de l'animateur(trice), la main gauche recevant les cailloux symbolisant les faiblesses et la main droite devant recevoir les qualités ou forces.

L'exercice en est ainsi augmenté puisque le participant doit dire à une autre personne ses forces et faiblesses ce qui est plus confrontant que de les placer dans une balance anonyme.

THÈME 6: LES SOLUTIONS

A- FORMULE DE PRÉSENTATION AU GROUPE:

Au thème 5 MON CHEMINEMENT, on a regardé la solution que chaque participant a choisi de s'appliquer à lui-même. Ici, on explore avec le groupe quels types de solutions sont les plus susceptibles d'aider notre communauté à faire face aux formes de violences qui l'affectent.

Questions qui peuvent favoriser la discussion:

1-Devrait-on utiliser plus souvent les services déjà en place tels que la police, la Protection de la Jeunesse, le Centre d'hébergement pour femme? Sont-ils efficaces?

2-Devrait-on porter plainte lorsqu'on est victime de violence physique à l'intérieur de la famille?

3-Les abuseurs sexuels envers les enfants et les adultes devraient-ils être traduits devant la justice? Y aurait-il d'autres façons de faire?

4-Punir est-il suffisant?

5-Quelles solutions verriez-vous face à la violence verbale et psychologique?

B- NOTES EXPLICATIVES
LES SOLUTIONS

Les participants ont quelques fois de la difficulté à sortir de leur vécu personnel et à voir la violence comme un phénomène social.

Comme le faisait remarquer l'une des participantes "le monde n'en parle pas, car c'est un sujet TABOU pour eux". Pourtant la violence existe dans une majorité de familles et les communautés visées par le projet détiennent le triste record des signalements auprès du service provincial de Protection de la Jeunesse. Si l'on se refuse à voir la violence comme un phénomène social et à y apporter les solutions, c'est que d'une part, le problème intra-familial ne permet pas le dialogue avec l'extérieur, les victimes autant que les personnes exerçant la violence ayant tendance à s'isoler et que d'autre part, vouloir apporter des solutions de type collectif requièrent que les autorités scolaires, sanitaires, sociales et politiques reconnaissent qu'il y a problème.

Les quatre premiers thèmes permettent un dialogue ouvert entre les participants sur la violence et les préparent ainsi à aborder le phénomène de façon collective. Les sous-questions servent à l'animateur pour relancer la discussion, mais ne sont pas obligatoirement posées.

THÈME 7: CULTURE INNU - VIOLENCE ET GUÉRISON

A- FORMULE DE PRÉSENTATION AU GROUPE:

Est-ce que mes origines, mon mode de vie et mes valeurs en tant que INNU peuvent influencer mes comportements et mes attitudes face à la violence?

Questions complémentaires:

1-Est-ce que le fait de vivre sur une réserve a une influence sur le phénomène de la violence?

2-Y a-t-il des valeurs ou des façons de faire propre à notre culture qui pourraient nous aider à nous guérir?

3-Est-ce que les organismes en place actuellement pourraient aider les familles et les individus à adopter les comprtements plus positifs? (ex.: radio, Conseil de bande, écoles, police, etc.)

4-Croyez-vous que les cercles de guérison tel que vous en avez fait l'expérience ici sont conformes aux valeurs de la culture INNU?

5-Quel rôle la spiritualité peut-elle jouer dans le changement des attitudes?

B- NOTES EXPLICATIVES
CULTURE INNU

C'est un thème difficile pour les participants, surtout pour les plus jeunes qui ne se sentent pas capables de parler des valeurs de leur culture puisqu'ils ont vécu la majeure partie de leur vie

dans le système non-autochtone.

À l'occasion du cercle sur ce thème, l'un des groupes a visité une personne âgée afin de vérifier avec elle le contenu culturel. C'est une initiative heureuse, car elle a éclairé les participants sur les valeurs de la culture ayant trait au respect et à l'éducation des enfants. Ces valeurs furent par la suite l'objet de discussion et une prise de conscience s'en est suivie.

Advenant que les thèmes servent de canevas général de travail avec d'autres groupes, on verrait la nécessité d'insérer un texte portant sur les valeurs culturelles ou encore la présentation d'un court vidéo sur le sujet.

THÈME 8: LE CERCLE DE GUÉRISON

A- FORMULE DE PRÉSENTATION AU GROUPE:

Il s'agit ici d'amener les participant(e)s à faire une évaluation de leur expérience de participation à la série de rencontres du projet violence et guérison. On peut utiliser des sous-questions afin de faire préciser ce que le cercle leur a apporté de concret dans leur vie ou s'ils (elles) ont observé des changements en eux.

Un deuxième tour est proposé pour obtenir des participant(e)s des recommandations sur les moyens à utiliser pour aider les autres familles (enfants, hommes, femmes) autour d'eux.

B- NOTES EXPLICATIVES
LE CERCLE DE GUÉRISON

Il faut voir ici dans l'expression "un deuxième tour" simplement une sous-question visant à vérifier si les participant(e)s actuel(le)s verraient l'exercice profitable pour d'autres familles ou personnes qu'ils(elles) connaissent.

Dans les petites communautés, les nouvelles vont vite et plusieurs personnes se sont senties frustrées d'être écartées du projet. Cette deuxième question peut permettre d'évaluer concrètement le besoin d'une deuxième session dans la communauté.

3. **Analyse des résultats**

Ainsi qu'il a été mentionné dans la méthodologie, les résultats sont présentés ici sous forme d'analyse-synthèse permettant de relever les principaux messages-clés émis par les participant(e)s. Ces messages sont regroupés en cinq sections, soit:

- les formes de violence
- les causes
- les conséquences
- les solutions

L'évaluation du processus du cercle de guérison expérimenté par les participant(e)s se retrouve au chapitre 4.

Nous avons choisi de présenter les résultats des femmes et ceux des hommes de façon distincte. Le temps alloué à la rédaction de la recherche n'a pas permis de présenter des tableaux comparatifs entre les sexes ce qui aurait faciliter la lecture des ressemblances et des différences. Toutefois, les divers commentaires présentés au début de chaque section tentent d'éclairer le lecteur à ce sujet.

On notera également que très peu de statistiques apparaissent sauf dans la compilation de certaines données pour en faire apparaître le caractère exceptionnel ou collectif. L'analyse statistique aurait nécessité plus de temps et des grillles d'analyse plus rafinées. De toutes façon, nous nous questionnons sur la véritable utilité des statistiques en matière de violence familiale du moins pour les auteurs et les victimes.

3.1 Formes de violence

3.1.1Cercles des femmes

Les formes de violence dont ont parlé les femmes de ces trois cercles se regroupent d'abord en deux temps:

- la violence subie pendant leur enfance
- la violence subie à l'âge adulte

La violence subie, subdivise en quatre catégories:

- violence physique
- violence psychologique (verbale et non-verbale)
- violence sexuelle
- violence économique

Les femmes participantes se sont perçues dès le départ comme victime en même temps que personne violente. Les témoignages de leur vécu de violence se rapportent autant à ce qu'elles ont subi qu'à ce qu'elles ont fait subir à leurs enfants et quelques fois à leur conjoint. La description des faits de violence subie demeure en général très brève et comporte très peu d'indices spécifiques. Ainsi, la femme se contentera en général de dire "il me battait" pour parler de la violence physique sans préciser avec quoi ou quelle partie de son corps était atteinte. Il faut dire que les participantes avaient toutes subies de la violence physique et ne sentaient guère la nécessité de fournir des détails entre elles. Les détails fournis dans les tableaux suivants ne sont pas complets, car beaucoup de faits ont été passés sous silence. Les formes de violence sont classées aux tableaux par ordre de fréquence allant des plus fréquentes au moins fréquentes.

TABLEAU 1:

Violence subie pendant l'enfance

Violence physique (50%)

Se faire battre avec ceinture
Se faire battre avec un balai
Recevoir des coups de pieds

Violence psychologique (70%)

Se faire crier des ordres de façon régulière
Se faire dire des paroles blessantes
Se faire donner un surnom humiliant
Ne pas pouvoir dormir la nuit parce que les parents boivent et font trop de bruits
Rejet manifesté verbalement par l'un des parents

Violence sexuelle (40%)

Avoir subie des attouchements sexuels de la part d'un adulte (grand-père, père, oncle ou autre adulte)

Avoir subie une pénétration sexuelle complète de la part d'un adulte (viol)

La description des sévices sexuels subies pendant l'enfance a été un exercice très douloureux pour les participant(e)s. Si elles ont décrit ces abus sexuels, c'est surtout pour se libérer d'un

étouffement, d'un blocage intérieur dont elles ne pouvaient plus supporter le poids:

"J'ai été abusé étant jeune et encore aujourd'hui j'ai de la haine, j'ai de la difficulté à oublier cela ... C'est la première fois que j'en parle ...

A5-2

"La première chose que je me souviens pendant mon enfance, c'est la première fois où j'ai été abusée sexuellement.

A2-2

"Dans mon jeune âge, j'ai été abusée jusqu'au viol. Je suis restée marquée et j'ai des blocages.

A5-5

"Dès mon jeune âge, j'ai été abusée sexuellement, cela a commencé à l'âge de 6 ans jusqu'à l'âge de 12 ans.

A5-6

On pourrait citer encore longtemps les participantes, pour en revenir à la même grande douleur: celle d'avoir été détruite dès ce moment-là. Le phénomène de l'abus sexuel des enfants est encore très tabou dans la communauté. Pourtant 40% des participantes indiquent avoir été abusées et la plupart parlent de viol donc, non seulement d'attouchement, mais de pénétration sexuelle.

En ce qui a trait à la violence physique et psychologique, elle n'est pas décrite avec autant de douleur. Cependant, on verra qu'au niveau des causes et des conséquences, son impact est très grand justement dû au fait que les participantes l'ont intégré au même titre qu'une autre valeur:

"La violence faisait comme partie de l'éducation des enfants. A moi, cela ne me faisait presque rien de recevoir ces gestes de violence tellement elle était banalisée." *A.-2*

"Si on parle de la violence sous toutes ses formes, je les ai toutes vécues et je ne le savais pas. Il y avait de la violence partout." *A.-1*

"J'ai grandi avec l'idée que de se faire battre voulait dire que l'on est aimé." *A.2-5*

Ces femmes qui parlent ainsi ont entre 20 et 40 ans, c'est-à-dire qu'elles avaient 10 ans entre les années 1960 et 1980, elles faisaient déjà parties de la génération des enfants nés sur la réserve et non pas en forêt. Si on signale ici ce fait, c'est qu'il semble que ce "climat normal" de violence coïncide avec la sédentarisation et la mise en réserve. il en sera question plus loin dans la section traitant des causes.

TABLEAU 2

VIOLENCE SUBIE À L'ÂGE ADULTE

VIOLENCE PHYSIQUE

-Coups au visage
-Coups au corps
-Se faire serrer la gorge
-Se faire secouer contre un mur
-Se faire lancer des objets
-Se faire battre avec un objet (bâton, ceinture)
-Se faire tirer les cheveux

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

-Recevoir des menaces de mort
-Se faire menacer par une arme (fusil, couteau, etc)
-Se faire crier des noms blessants
-Se faire insulter en privé et en publique
-Vivre dans la peur quotidiennement
-Être forcé à servir son mari la nuit
-Ne pas pouvoir sortir à l'extérieur

VIOLENCE SEXUELLE

-Être forcée à faire l'amour malgré le refus verbal
-Être violée
-Être forcée à des gestes ou positions jugées humiliantes

VIOLENCE ÉCONOMIQUE

-Vivre sans recevoir d'argent
-Être privée de s'acheter des vêtements
-Ne pas recevoir assez d'argent pour faire l'épicerie le conjoint consommant de l'alcool
-Être forcée d'arrêter son travail par le conjoint
-etc.

La violence subie à l'âge adulte est presque toujours reliée

au conjoint (mari, concubin ou ami) souvent lorsqu'il est en état d'ébriété, mais aussi et de façon plus fréquente lorsqu'il est à jeun. La violence s'exerce au domicile familiale en présence des enfants.

"Moi, j'ai toujours été sur la défensive tant j'ai vécu de la violence." *A4-3*

"J'avais peur de lui parce qu'il avait commencé à me battre. Avant le mariage, il m'a violée." *A2-6*

"Je vis de la violence verbale, physique, économique. Mes enfants voient leur père me battre." *D1-7*

"Aujourd'hui, je vis dans la peur avec mon conjoint. J'ai vécu de la violence avec mon mari. Les enfants me voyaient pleurer." *D2-4*

"Mon mari voulait souvent me tuer, je vivais dans la peur ... tellement j'avais peur que mon mari me tue durant mon sommeil, je mettais sous mon matelas une grosse clé anglaise. J'étais rendue que durant la nuit, j'avais peur de dormir." *M2-3*

"J'ai toujours eu peur de lui (mon mari) parce qu'un jour il s'est fâché, il avait un fusil et il a tiré." *M2-1*

"Maintenant, il ne me touche plus. Par contre, il me détruit psychologiquement. Il me semble que ça me faisait moins mal lorsqu'il me frappait. Les coups, je n'y pensais pas après, mais les paroles m'ont marquée. Il me diminue constamment." *A2-6*

La violence sexuelle de la part du conjoint est souvent rapportée. Elle semble toutefois avoir fait l'objet d'une prise de conscience plus tardive, les femmes ayant hérité bon gré, mal gré du syndrôme du "devoir conjugal".

"Quand ça me tentait pas de faire l'amour, quand je

disais non, il me harcelait ... alors je me donnais ... je pleurais, je ne me sentais pas bien dans cela, je me haïssais. Je pensais que je n'étais pas normale et je ne parlais pas de cela." *M3-2*

"Des fois, je me dis: j'étais une prostituée de me donner à mon mari quand ça me tentait pas ... Quelqu'un pense à la longue que c'est pas normal, c'est parce qu'elle n'en parle pas avec les autres femmes." *M2-3*

"Je prenais cela comme un viol que d'être prise par la force par mon conjoint." *A5-3*

L'acceptation de la violence sexuelle de la part du conjoint semble faire l'objet d'une réflexion en ce moment et n'est pas aussi dénoncée que les autres formes de violence. Les femmes commencent toutefois à s'interroger sur leur propre attitude de soumission et de passivité à cet égard.

TABLEAU 3

VIOLENCE EXERCÉE PAR LES FEMMES

A L'ÉGARD DU CONJOINT (20%)

- Essayer de le tuer avec couteau
- Le fraper à la tête avec un objet
- Lui dire des paroles blessantes
- L'humilier en public
- Bouder pendant des jours
- Jeter son linge dehors
- Harceler son mari pour avoir de l'argent

A L'ÉGARD DES ENFANTS (90%)

Violence physique

- Les frapper violemment avec un objet
- Les frapper violemment avec les mains
- Leur donner des coups de pieds
- Les frapper à la figure
- Les forcer à faire le ménage

Violence psychologique

- Crier après les enfants
- Dire des paroles blessantes
- Les ridiculiser
- Fire peur aux enfants
- Ne pas faire de repos

Violence économique

-Priver les enfants parce qu'on dépense l'argent de l'épicerie à boire ou à jouer au bingo.

Si quelques femmes (20%) usent de violence physique et psychologique envers leur conjoint, c'est surtout sous forme de représailles. Cependant, certaines d'entre elles (2%) affirment être plus violente que leur conjoint, mais c'est une minorité.

Les données les plus marquantes de l'étude demeurent toutefois la violence exercée à l'égard des enfants et ce autant par les femmes que par les hommes. Les femmes admettent qu'elles se défoulent sur leurs enfants et nous verrons que les hommes exercent autant de sévices sur leurs enfants. C'est le fait le plus unanimement reconnu de cette recherche sur la violence familiale: les enfants sont les victimes de la victime (mère) autant que de l'abuseur (père).

En plus de se faire frapper ou engueuler par les parents, les enfants deviennent souvent les boucs émissaires de la violence conjugale et sont utilisés comme moyen de se protéger ce qui met leur sécurité en jeu.

> *"Un jour, il a voulu tiré sur moi, j'ai entendu qu'il mettait la cartouche dans le fusil, j'ai pris mon bébé de 3 mois et je lui ai dit: "si tu veux me tuer, tu le tues lui aussi."* *M-43*

> *"Des fois pour me protéger, je mettais mes quatre enfants autour de moi."* *M-43*

> *"Quand mon mari voulait me battre, je mettais mes enfants comme bouclier. Ensuite, j'ai trouvé un meilleur moyen pour me protéger en m'enfermant avec des meubles dans la chambre et avec les enfants."* *M-41*

> *"Quand je pense à ce que j'ai fait à ma petite fille, je l'ai presque tuée."* *D-12*

> *"Il m'arrive de faire subir à ma fille les choses que ma mère me faisait. Cela mène jusqu'aux*

pleurs." *A-31*

"On consommait à tous les jours. Aussitôt que ça nous manquait, on était agressifs et on s'en prenait aux enfants ... Plus d'une fois, je me suis aperçue que je leur donnais des fessées et que je leur criait ... *D-37*

3.1.2Cercles des hommes

Rappelons ici que le groupe des hommes était composé en majeure partie d'individus (âgés entre 29 et 57 ans) qui définissaient leur violence comme faisant partie du passé. Ils reconnaissaient avoir été violents et même très violents. La violence familiale se traduisait dans leur esprit par la violence physique envers la conjointe. Ce n'est qu'à la suite de plusieurs rencontres que les diverses formes de violence se sont précisées (psychologique, sexuelle, économique).

C'est le cercle des hommes qui fait apparaître le phénomène de la violence raciale (racisme envers les autochtones) et celui de la violence politique (vol et pillage du territoire innu par les gouvernements). Ces formes de violence n'avaient pas fait l'objet de discussion chez les groupes de femmes.

Ce n'est que vers la troisième rencontre (Thème des Causes) que l'on voit apparaître les diverses formes de violence subies durant l'enfance. Le langage tenu par les hommes à cet égard est fort différent de celui des femmes: les détails sont rares et les verbalisations d'émotions ressenties sont quasi-absentes.

Les formes extrêmes de violence physique tel que assault avec un objet (couteau, bâton, etc.) ou menace avec une arme ne sont pas mentionnées par les hommes. Nous ne croyons pas que ce soit par dissimulation des faits, mais parce que la culpabilité et le remords

sont encore vifs et que les émotions entraînées par ce genre de verbalisations sont encore mal contrôlées par les hommes.

TABLEAU 4

FORMES DE VIOLENCE EXERCÉES PAR LES HOMMES

Violence physique

- Battre sa femme avec ses poings
- Battre ses enfants
- Frapper avec un objet sa conjointe
- Secouer violemment sa femme
- Lancer les objets près de la conjointe
- Briser la vaisselle
- Défoncer la porte de la maison

Violence psychologique

- Se montrer jaloux et harceler le conjoint
- Dire des paroles pour rabaisser l'autre, la blesser, la ridiculiser
- Crier après sa femme et ses enfants
- Sacrer après les membres de sa famille
- Mutisme. Ne pas parler pour mieux faire sentir sa colère
- Regarder l'autre avec rage
- Se fâcher contre les enfants pour faire mal à sa conjointe

Violence économique

- S'en aller boire et sortir avec l'argent destiné à la famille

Violence sexuelle

- Forcer sa femme à faire l'amour sachant que cela ne lui tente pas
- Contraindre sa conjointe à des positions qu'elles ne désirent pas

Si les hommes ont eu de la difficulté à parler des violences qu'ils ont fait subir, ils ont quand même verbaliser des épisodes marquantes de leur vécu.

"J'ai déjà frappé ma femme comme on frappe un homme. J'ai eu des remords pendant des années." *N-12*

"Lorsque je me mets en colère contre les enfants, je ne me contrôle pas." *N-24*

"Je suis violent dans ma maison et presque toujours, je sacre toujours après tous." *N-25*

"Je prends surtout la parole pour blesser. Les enfants le savent. C'est surtout lors des repas que je dispute beaucoup." *A-21*

"On disait que j'ai vécu avec seulement de la violence. Il y a beaucoup de violence physique, c'est pas beau à voir." *A-24*

"Des fois, je sais que je fais souffrir ma femme, mais je suis fatigué de faire l'amour de la même façon." *A-54*

"Je ne me rendais pas compte que je tannais ma femme en la forçant à faire le sexe jusqu'au jour où j'ai vu ses larmes." *A-47*

"Quand je crie après ma femme, je pense en moi-même qu'elle a de la chance que je ne puisse pas la toucher." *A-17*

TABLEAU 5
FORMES DE VIOLENCE SUBIES PAR LES HOMMES
Violence psychologique - *Etant enfant, avoir vu ses parents se battre* - *Être insulté par sa femme* - *Être rabaissé et ridiculisé par sa femme* *Violence raciale* - *Être rejetté par les blancs en milieu de travail* *-Dans les lieux publics, être obligé de passer en second derrière les blancs* - *Être sous-payé par rapport aux blancs* *Violence politique* - *Destruction du territoire innu* - *Vol du territoire par appropriation sans autorisation*

Les femmes ont indiqué à quelques reprises avoir frappé leur conjoint, ces derniers n'en parlent pas, mais ne nient pas que la violence physique envers les hommes puisse exister. Ce qui les atteint, c'est la violence psychologique exercée par leur conjointe envers eux et la violence de l'extérieur, celle du racisme et celle des gouvernements.

"Je travaille encore à cicatriser mes blessures d'enfant, car j'ai vu souvent ma mère se faire battre et insulter par mon père." A-36

"Ma femme me traîte de bon à rien." A-12

"Au magasin, les blancs passent avant moi. Ça me choque, je laisse ma commande là." N-73

"Le blanc ne nous traite pas en égal. Même le Conseil de bande s'il prend un blanc pour travailler, il va le payer au prix fort, mais ne fera pas cela à un indien." *N-71*

"Le gouvernement veut faire un barrage sur notre territoire. Il va nous donner de l'argent pour cela. Nous, en retour, on va lui payer l'électricité. C'est notre propre argent que le gouvernement va utiliser." *N-72*

3.2 Les causes

3.2.1Cercles des femmes

Cette thématique a provoqué une intense analyse de leur vécu tant actuel (vie conjugale) qu'antérieur (l'enfance). Les femmes ont tenté de remonter, le plus loin possible dans la mémoire de leurs peurs pour essayer de s'expliquer à elles-mêmes pourquoi elles n'avaient jamais su réagir face à la violence et pourquoi elles étaient devenues elles-mêmes des "victimes violentes".

TABLEAU 6

CAUSES DE VIOLENCE PERÇUES PAR LES FEMMES

Causes antérieures (dans l'enfance)

- Comportement violent des parents entre eux
- Comportement violent envers les enfants
- Apprendre à avoir peur
- Perte de son identité
- Abus sexuels

Causes actuelles

- Incapacité de s'exprimer
- Le fait de vivre sur une réserve
- Manque de spiritualité
- Manque de dialogue
- Alcool et drogues
- Jalousie
- Misère économique
- Violence dans les medias (T.V.)
- Pertes des valeurs traditionnelles

LA MÉMOIRE DE LA PEUR

Tout comme le plaisir, la joie et la tristesse, la peur est une émotion reliée à des faits survenus dans le temps. Dans la mémoire des femmes, cette émotion a pris une large place, tellement large qu'il semble que leur mémoire soit devenue pour plusieurs d'entre elles la Mémoire de la Peur.

"J'ai toujours vu mon père battre ma mère." *M-25*

"Le moment où je voulais parler, on me disait de la fermer. J'avais peur de ma famille. Mon père adoptif me battait et ma mère adoptive, c'était surtout par des paroles blessantes ... J'ai toujours peur." *M-26*

"Etant jeune, chez nous, je me réveillais la nuit. Il y avait du monde en état d'ébriété. J'attendais toujours à ce que la violence éclate. je vivais dans la peur." *A-21*
"J'ai été témoin de la violence que ma mère subissait." *A-24*

"Quand je pense au passé, je crois que j'ai toujours subi de la violence. J'ai toujours eu peur de m'affirmer. *A-51*

"Ma mère m'a dit qu'elle a souvent été battue par sa mère (ma grand-mère) jusqu'à en perdre connaissance. Elle était toujours sur ses gardes, même après son mariage ...
et moi, je me souviens dans mon enfance que ma mère battait mon père, je vois encore le sang qui ruisselle dans ses cheveux ...
Un jour, j'ai compris que la violence m'habitait sans en être consciente. Je me disais que cela venait du temps de mon alcoolisme, mais cela venait de très loin." *D-34*

"Quand j'étais jeune, je vivais beaucoup de peur face à mes parents. Je revois le passé avec mon père et ma mère et je suis déçue que ma mère n'aie jamais rien fait pour s'en sortir ... Aujourd'hui, je vis dans la peur avec mon conjoint." *D-24*

Vivre dans la peur, apprendre à survivre aux abus sexuels, aux paroles blessantes, aux sévices physiques, c'est aussi apprendre à se taire pour mieux se protéger.

Ce secret bien gardé sur la violence subie pendant l'enfance

est maintenant perçu par les femmes comme l'une des causes principales des abus et de la violence actuelle. L'exemple suivant illustre bien la façon dont le silence prédispose à la répétition de la violence. Il s'agit de quatre générations de femmes encore vivantes, l'arrière-grand-mère (70 ans), la grand-mère (40 ans), la mère (20 ans) et la fille (5 ans). Les femmes des trois premières générations ont été abusées sexuellement dans leur enfance. La peur les a empêchées d'en parler à qui que ce soit jusqu'au jour où la grand-mère après une prise de conscience a décidé de tout révéler, s'assurant par ce fait de protéger ses petits-enfants. Voici le témoignage de la grand-mère:

> *"J'ai raconté à ma mère que j'avais été abusée. Elle était très surprise parce qu'elle m'a dit qu'elle aussi avait été abusée par un vieux. Ainsi donc, ma mère, moi-même et mes filles avons été abusées. Ma mère a eu peur d'en parler. Si elle m'en avais parlé, peut-être que moi je n'aurais pas subi d'abus et que j'aurais été capable d'en parler à mes filles.*
> *C'est seulement après ma thérapie que j'ai pu en parler à mes filles et que j'ai appris qu'elles avaient été abusées durant leur placement en familles d'accueil ...*
> *J'ai parlé de cela avec ma petite-fille de 5 ans. Elle m'a répondu: 'N'aie pas peur, ma mère m'a parlé de cela et je vais faire attention'."* *M-63*

Cette peur est maintenue vivante non seulement par le silence, mais par la co-existence des victimes avec leurs abuseurs qui sont presque toujours des membres de la famille proche tels le grand-père, le père, l'oncle, les frères. Les "réserves" par définition sont des villages fermés où il n'est guère possible de recourir à la justice, sans que toute la communauté soit atteinte. Le fait de ne pas dénoncer l'abuseur ni à l'intérieur des familles, ni à l'extérieur perpétue la violence. Souvent, le même abuseur s'en prendra aux jeunes filles des deux générations de sa descendance.

"J'ai été abusée par mon grand-père. Il me touchait dans mes parties intimes. Cela a mené jusqu'au viol ... Moi, je ne veux pas faire subir cela à ma fille." *A-55*

"Moi, mon abuseur est décédé et c'est bon. Je pense aux personnes dont leur abuseur se promène encore ici, cela doit être très difficile." *M-63*

"Un membre de ma famille a abusé de moi étant jeune et quand je le vois, j'ai beaucoup de haine pour lui. J'ai toujours peur, je vais seulement au dépanneur quand je manque de quelque chose. Un autre membre de ma famille a abusé de moi. J'ai toujours peur qu'il entre chez nous. Je pense toujours à ce qu'on m'a fait. C'est peut-être pour cela que je suis agressive." *D-25*

"J'ai été abusée sexuellement par un parent de la famille. Il m'a menacée afin de garder le silence. Il n'était pas le seul à me faire subir cela, d'autres l'ont fait. C'est pourquoi j'ai toujours voulu quitter la réserve pour ne pas avoir à rencontrer mes abuseurs." *A-26*

Lorsque les femmes scrutent leur comportement d'adulte, elles observent pour plusieurs d'entre elles que la peur les habite toujours et qu'il n'est pas facile de cheminer vers un équilibre personnel leur permettant de s'épanouir. Elles disent avoir peur de parler à leur conjoint, tout comme elles avaient peur, petites, d'en parler à leur mère. Cette peur rend très difficile le dialogue avec le conjoint dont la volonté de contrôle accentue le sentiment d'impuissance des femmes.

L'alcool et la drogue ne sont pas associés directement à la violence. Les femmes perçoivent la toxicomanie comme une conséquence de la violence.

"J'ai commencé à consommer à l'âge de 13 ans. Dans cet état, je parvenais à supporter ce que j'avais

vécu." *26*

L'alcool et la drogue sont perçus comme des amplificateurs de la violence surtout de la violence envers les enfants.

Les participantes reconnaissent aussi que le climat de violence familiale a fait en sorte que le respect des autres et le respect de soi n'a pas pu être transmis. Elles ont grandi en se détestant elles-mêmes et avec une incapacité d'exprimer les sentiments d'amour et de tendresse.

> *"Avant, je n'étais pas capable de dire -je t'aime- même à mes enfants. Je n'ai jamais entendu ma mère me dire 'je t'aime'. J'ai appris à camouffler mes émotions et mes sentiments."* *M-25*

Parmi les autres causes rapportées de la violence familiale, les participantes témoignent aussi de la perte de leur identité et des valeurs de la culture autochtone. Les parents abandonnant le mode de vie ancestral dans les années 50' et s'installant dans la réserve, ont comme été incapables de continuer à transmettre les valeurs.

C'est également durant cette décennie que l'on a construit un pensionnat pour les enfants innu de la Côte-Nord et que le système d'éducation blanc a remplacé le système d'éducation innu. C'est aussi à cette époque que l'alcoolisme a commencé à faire de gros ravages alimenté par l'inaction, la misère et la frustration.

> *"Mes parents ne m'ont pas transmis ma culture et je suis perdue la-dedans. Je suis toujours à la recherche de moi-même et au point où j'en suis rendue, cela me fait mal."* *A-75*

> *"À mon avis, c'est là que vient ma violence, quand j'ai commencé à perdre mon identité de femme*

innu." *A-73*

"Une femme innu qui renie sa culture cherchera sans succès à être bien." *A-79*

"Aujourd'hui, on vit sur une réserve. On a délaissé les valeurs de nos ancêtres. Moi, je pense qu'une colère s'est formée dans notre coeur en perdant notre identité et notre spiritualité." *M-71*

"La cause de ma violence est la perte de mon identité. Je suis devenue très agressive accusant le système blanc de détruire ma culture et ma langue." *A-83*

Les cercles de femmes ont également mis en lumière que la perte de la spiritualité dans leur vie quotidienne a contribué à entretenir la peur et leur mal de vivre. Il en sera question au thème des solutions (voir 3.5)

3.2.2Cercles des hommes

Tout comme dans les cercles de femmes, la recherche des causes chez les hommes a donné lieu à un difficile retour à l'enfance. Le tableau 8 présente par ordre de fréquence les causes dégagées par les hommes.

TABLEAU 7

CAUSES DE LA VIOLENCE PERÇUES PAR LES HOMMES

Causes antérieures

- Comportement violent des parents entre eux
- Comportement violent envers les enfants
- Favoritisme d'un enfant au profit de l'autre
- Racisme des blancs à l'école

Causes actuelles

- Désir de tout contrôler (88%)
- Jalousie
- L'argent
- Accumuler sa colère jusqu'à l'explosion
- Manque de communication
- Utilisation du père pour faire respecter l'autorité
- Non-conscience de la violence
- Manque de confiance en soi
- Pertes des valeurs traditionnelles
- La peur d'être rejeté
- Vengeance
- L'alcool

LA VIOLENCE EN HÉRITAGE

La violence est perçue par les hommes comme un état de fait. Être violent, cela devient une FAÇON D'ÊTRE et une FAÇON DE VIVRE.

Tous témoignent qu'ils ont appris à être violents très jeunes, soit en grandissant auprès des parents eux-mêmes violents et en

subissant cette violence, soit en l'ayant apprise par la société qui les entourait (bataille avec les blancs à l'école). Les hommes ne blâment pas l'alcool comme telle, comme cause de la violence bien qu'ils affirment être plus violents sous l'effet de l'alcool et des drogues. Ils indiquent clairement avoir appris à être violents dans leurs paroles et dans leurs agirs. On verra plus loin (voir: conséquences) que cette prise de conscience aura un impact sur le jugement qu'iles portent sur la transmission de ce douloureux héritage.

Le mythe de l'indien violent seulement quand il est en boisson est rejeté par les hommes autant qu'il l'a été par les femmes, la violence faisant partie du quotidien:

> *"On dirait qu'on a vécu avec seulement de la violence et que c'est difficile de s'en défaire."* *N-33*

> *"Dans ma vie de couple, je n'ai jamais vécu une journée sans violence. Je trouve toujours une raison d'être en colère ..."* *N-34*

Ils ont adhéré pour la plupart au modèle du père tout-puissant qui doit contrôler sa famille. Ce genre d'image du père est souvent évoqué chez les non-autochtones lorsqu'ils réfèrent au modèle patriarchal. Il ne s'agit toutefois pas ici selon nous d'une assimilation du modèle européen du père, mais plutôt d'une adaptation du modèle culturel de l'homme chasseur-pourvoyeur. Anciennement, il y a de cela environ cinquante ans (génération des grand-parents) les hommes avaient la responsabilité presqu'entière de la survie de la famille. Une mauvaise décision pouvait signifier la famine ou la mort.

> *"Autrefois, quand un groupe de montagnais décidait de monter dans le bois, il y avait toujours une personne désignée pour assurer le leadership du groupe. On le nommait "AKASHK", ce qui signifie*

la pointe de flèche ou encore "capitaine". Ce sont les membres de chaque famille qui choisissaient "AKASHK" d'après ses capacités. Il devait être juste, égal, fiable, car c'était lui qui prenait toutes les décisions. Il avait entre ses mains la destinée du groupe. Tout dépendait de lui."

M. Thirnish et coll. p.2

Les décisions de AKASHK étaient en général sans appel et l'on ne contestait pas son autorité. Bien que les familles ne vivent plus en clan aujourd'hui comme autrefois, ce modèle d'autorité s'est retransmis au père de famille, mais de façon tronqué, c'est-à-dire en omettant le fait que l'autorité de AKASHK lui était transférée par les familles, car il était choisi et ne recevait pas ce pouvoir ni par son statut de père de famille, ni par sa naissance.

"Cette personne ayant manifesté des signes de courage et de ténacité, des familles entières allaient donner leur nom au responsable pour se joindre au groupe."

M. Thirnish et coll. p.3

Le statut de AKASHK était lié à la capacité de ce dernier de s'acquitter de ses responsabilités:

"En étant que responsable du groupe, "AKASHK" devait voir à ce que les familles aient le meilleur tel que le partage de la nourriture, la répartition des tâches et surveiller la température afin de faciliter les déplacements."

M. Thirnish et coll. p.3

On peut peut-être mieux comprendre l'attitude des hommes de nos communautés face à l'autorité. Ils affirment que leur désir de tout contrôler, d'avoir raison et de ne jamais admettre leurs torts est en bonne partie responsable de leur violence.

"Ma femme n'était pas d'accord concernant mes sorties,

je l'ai battue assez souvent pour cette raison."
N-22

"Je pense qu'il y a aussi de l'orgueil. On ne veut pas avoir tort. Il arrive que ma femme ait raison, mais je ne lui dis pas." *N-44*

"Moi, lors des repas, je dis de m'apporter ceci ou cela. Je contrôle. Les gens doivent me voir comme le boss. Les gens ont peur de moi." *N-44*

Face aux enfants, cette attitude prend la même forme:

"C'est moi qui réprimande les enfants, ma femme ne le fait pas. Elle ne dit rien aux enfants, elle a le beau rôle. Les enfants nous voient comme des pères agressifs, car les mères nous ont donné ce rôle. Mon seul contact avec les enfants, c'est par la colère." *N-11*

Ici encore, il semble qu'il s'agisse d'un héritage familial:

"Du plus loin que je me rappelle dans mon enfance, mon père ne m'a jamais pris dans ses bras. Il était toujours en colère." *N-55*

Cette image du père dans laquelle ils se sentent présentement inconfortables, ils la transmettent aux enfants:

"Mes enfants ont peur de moi. Je crois que c'est peut-être la faute de ma femme, car elle ne corrige pas les enfants." *N-1 (Formes)*

Le sentiment partagé au sein du groupe d'hommes que leurs enfants les craignent les affectent beaucoup. Ils disent être fatigués du rôle négatif face aux enfants et en imputent la faute à leurs femmes. Nous croyons qu'il n'en est rien, mais que la femme dans sa difficulté

de s'affirmer n'ose pas occuper auprès des enfants un rôle revendiqué par le père. Il est toutefois vrai que la femme utilisera fréquemment "la peur du père" pour exercer une discipline auprès des enfants.

Selon certaines recherches basées sur l'étude des Relations des Jésuites, le statut des femmes innu était égal à celui de l'homme innu au moment de la conquête:

> *"Chez les montagnais du début du XVII^{e} siècle (17^{e}), où la bande constituait l'unité économique de base, aucune obligation économique et sociale n'incitait les femmes à être attentives aux besoins et aux sentiments des hommes et aucune déférence particulière ne marquait leurs relations avec eux. Il régnait par conséquent dans la société montagnaise qu'observèrent les premiers Jésuites une égalité des sexes qui ne manquait d'ailleurs pas de les agacer."*
>
> *J. Mailhot 1983*

Les femmes innu auraient perdu cette égalité avec l'implication progressive dans l'économie capitaliste par le biais de la traite des fourrures. J'ajouterai aussi que l'adhésion aux valeurs de la religion catholique dans laquelle le statut des femmes est lié à leur capacité de mettre des enfants au monde a relégué la femme innu au bas de l'échelle.

L'ARGENT ET LA JALOUSIE

Parmi les causes de violence les plus fréquemment citées chez le groupe d'hommes reviennent les disputes au sujet de l'argent et la jalousie.

Si quelques hommes indiquent avoir fait preuve de violence économique envers leur famille en buvant l'argent destinée à la nourriture, le plus souvent les disputes éclatent en ce qui a trait à l'utilisation de l'argent.

"Je n'ai pas le contrôle sur l'argent et cela me rend agressif." *N-22*

On revient encore une fois au désir de contrôler toute la famille et l'argent sert de moyen de contrôle. Et lorsqu'on ne détient plus le plein pouvoir sur l'argent, la chicane éclate. Dans la plupart des couples, c'est la femme qui a la tâche de magasinier (épicerie, paiement des comptes, achat de vêtements) c'est donc à elle de faire attention à sa manière de dépenser. L'homme veut le contrôle sur l'argent, mais ne se donne pas les moyens d'assumer ce contrôle. Il ne peut que constater son échec et en rejeter la faute sur la femme. Ce qui est facile.

Les hommes indiquent toutefois que contrairement aux non-autochtones, ils n'ont pas l'habitude de faire un budget et que cela les empêchent de réaliser leurs projets.

La plupart des familles (près de 70%) vivent d'assistance sociale ce qui fait un revenu annuel d'environ 12,000 00 $ par année. Il y a là de quoi se disputer sur les priorités budgétaires pendant de nombreux mois. La pauvreté n'est pas perçue comme une cause de violence, mais l'argent en est une. La tradition des aînés enseignent qu'"avant, on ne connaissait pas l'argent et on vivait heureux". Les hommes perçoivent l'argent comme une amputation de leur contrôle et un symbole d'exploitation sociale par la société blanche.

L'argent est comme dans la société blanche un symbole de puissance, son absence (manque d'argent) est perçu comme une atteinte au pouvoir de l'homme. Étant donné que la femme est le plus souvent celle qui doit dépenser cette argent, c'est elle qui est perçue comme responsable du manque d'argent et subie la violence.

La jalousie a fait l'objet de beaucoup de discussion dans le

groupe. Sept hommes sur neuf la présente comme cause la plus fréquente des disputes et de la violence.

"C'est une maladie, car je me sens mal, j'ai mal et même du mal à respirer." *N-55*

"La jalousie est un sentiment qui peut nous empêcher de vivre et devenir très violent. On se sent mal et c'est quelque chose de très souffrant." *N-55*

"Vivre la jalousie est très difficile, je ne mange pas, je ne dors pas, je ne fais que boire du café." *N-55*

"Je suis content qu'on parle de la jalousie même si on ne règle pas tous nos problèmes. Régler le problème de la jalousie règlerait une grosse part de nos problèmes de violence." *N-56*

Les hommes éprouvent de la jalousie envers leurs conjointes et indiquent que leurs conjointes sont elles aussi jalouses. C'est un sentiment fort répandu apparamment. Il serait simple de relier la jalousie au désir de contrôler l'autre, à la crainte de perdre son pouvoir sur l'autre. Sans nier que cette insécurité conjugale ait sa source dans l'insécurité personnelle de chacun des conjoints, il n'en reste pas moins que la manière d'éduquer les enfants joue sûrement un rôle primordial:

"Ce qui m'agace le plus en présence de jeunes enfants, c'est qu'on leur montre à être jaloux. On fait semblant de prendre le petit frère afin que le bébé vienne nous rejoindre. On lui apprend à être jaloux et on rit de cela". *N-45*

La jalousie est citée par les hommes comme étant une des causes majeures de violence familiale. Elle est aussi cause de violence entre femmes et alimente la plupart des querelles entre jeunes filles.

Ce phénomène est en voie d'être socialement accepté tellement il est répandu comme s'il était normal d'être violent(e) si l'on a été trompé ou si l'on prétend l'avoir été.

Manque de communication

Lorsque les hommes ont peur d'être violents, ils choisissent de se taire. Ils accumulent leurs frustrations et le ressentiment contre la conjointe et les enfants ne fait que grandir.

Pour eux, COLÈRE ET VIOLENCE sont synonymes. Lorsque je suis en colère, je suis violent. Ils n'ont pas appris à exprimer leur colère et leur agressivité autrement que par des gestes et des paroles violentes.

> *"Personne ne peut parler sans être en colère chez nous."* *N-33*

> *"Lorsque je suis chez moi et que l'on frappe un enfant, je sens ma colère, mais je ne l'exprime pas. Je garde tout en moi. Mais moi, lorsque je me mets en colère contre les enfants, je ne me contrôle pas."* *N-22*

3.3 Les conséquences

3.3.1Cercles des femmes

La violence engendre la violence et la victime devient l'abuseur. Bien sûr, il y a la peur et tout le cortège des sentiments négatifs et des réactions dépressives, mais ce que les femmes dénoncent le plus vivement, c'est le fait d'être devenue des victimes violentes.

TABLEAU 8
CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE
- Vivre dans la peur - Devenir à son tour violente - Se défouler sur les enfants - Retrait affectif et social - Alcool et toxicomanie - Dépression - Suicide - Incapacité d'une vie sexuelle positive - Tabagisme - Haine de soi - Perte d'estime de soi - Gêne - Hospitalisation

LA PEUR

C'est la conséquence la plus immédiate suite à la violence. Cette peur-là, les femmes la traînent depuis leur enfance et éprouvent beaucoup de difficulté à s'en débarasser. Celles qui vivaient encore dans des situations de violence familiale lorsque cette recherche a été effectuée l'ont exprimé sur le vif. Celles qui avaient réussi à extirper la violence de leur quotidien témoignent encore de leur lutte avec la peur, car elles ne sont pas remises entièrement et ne peuvent s'affirmer comme elles le désireraient. Les femmes parlent de leur peur, elles parlent aussi de la peur de leurs enfants et de leur douleur devant la souffrance de ceux-ci qu'elles sont souvent impuissantes à soulager.

"Quand j'étais jeune, je vivais beaucoup de peurs. Peur de m'affirmer auprès de mes parents. Peur pour ma famille lorsqu'ils étaient en boisson. Aujourd'hui encore, je vis dans la peur avec mon conjoint, car je vis de la violence avec lui." *D-23*

"Je ne dis rien à mon mari parce que j'ai peur. J'ai peur de lui, j'ai peur qu'il me frappe. J'ai plus peur de lui qu'avant parce que dernièrement, il a voulu me frapper avec un bâton, j'ai de plus en plus peur." *M-31*

"Lorsqu'autour de moi je vois de la violence, cela m'effraie. Cette peur est constante. J'aimerais que cela change. je voudrais cesser d'avoir peur. Peur d'être touchée, d'être abusée." *A-24*

"Dès la tombée de la nuit, la peur me prenait. Je savais que le moment d'aller au lit approchait. Le moment où commme tous les soirs, il me harcelerait et essaierait d'avoir des relations sexuelles. Cela a duré plusieurs années." *A-22*

"J'ai envie de partir d'ici parce que je ne me sens pas bien. J'ai toujours peur." *D-52*

"Même enceinte, c'était pire. J'essayais de me protéger du mieux que je pouvais afin de ne pas être blessée. La peur était constante. Je me cachais avec les enfants dans les gardes-robes." *A-46*

LA VIOLENCE DE LA VICTIME

On pourrait remplir un livre sur les citations des femmes concernant la peur qu'elles ressentent face à la violence. Leur réflexion a toutefois mis en évidence une conséquence plus inquiétante

de la violence; la victime qui devient violente. Les femmes disent se "défouler" sur leurs enfants. Elles comprennent qu'il s'agit d'une forme de transfert de tension allant du plus fort au plus faible.

> *"La violence touche toute la famille. Quand mon mari commence sur moi, je continue sur mes enfants ... c'est comme une tornade dans la famille, ça va tellement vite."* *M-11*

> *"Quand une personne vit de la violence, elle fait aussi de même. Après qu'on t'a fait des affaires, tu t'en prends aux plus petits."* *M-33*

> *"C'était toujours la même chose, je me défoulais sur mes enfants parce que j'avais peur de mon mari."* *M-31*

> *"Comme conséquence de la violence, j'ai fait subir bien des choses à mon fils jusqu'à l'âge de 5 ans. Je l'ai souvent frappé au visage. Je l'ai battu avec un bâton, il a eu les yeux enflés. J'avais mal de le voir ainsi."* *A-44*

> *"Quand il était en état d'ébriété, à son retour, il me violait. À son départ, je m'en prenais aux enfants. C'est eux qui payaient. Je les frappais jusqu'à ce qu'ils ne ressentent plus rien."* *A-42*

> *"Quand je pense à ce que j'ai fait à ma fille, je l'ai presque tuée."* *D-12*

Ces violences physiques et psychologiques faites aux enfants de la part de leurs mères, elles-mêmes victimes de violence passent quasi inaperçues. Ces situations sont rarement sinon jamais dénoncées à la Protection de la Jeunesse. Lorsqu'une femme victime de violence se décide à aller chercher de l'aide à l'extérieur, il est rare qu'on se penche sur le sort des enfants. Bien sûr, on voit à leur sécurité en faisant en sorte qu'ils quittent eux aussi le

domicile familial afin d'être à l'abri, mais on s'interroge rarement sur la violence de la mère. Loin de nous l'idée de faire partir une fois de plus le fardeau par la victime, mais il apparaît très important et même primordial de s'attarder au traitement d'une des pires conséquences de la violence, c'est-à-dire la violence faite aux enfants.

Parmi les autres conséquences rapportées par les femmes se retrouvent toute un continuum de réactions de désiquilibre allant de l'insomnie, à la perte d'appétit, au retrait social jusqu'à la dépression et à la tentative de suicide et même à la tentative de meurtre envers le conjoint.

"Si j'aurais du courage, je voudrais me suicider pour qu'il arrête de me faire souffrir." *D-41*

"Aidez-moi s'il vous plaît, mon enfant est si petit et j'ai tellement peur de me suicider. Aussitôt que je sens ma colère, je m'enferme dans ma chambre." *D-22*

"J'ai voulu me suicider plusieurs fois, mais je n'avais pas le courage, une chance que j'avais mes enfants." *M-42*

"J'ai fait beaucoup souffrir mes enfants avec la violence en essayant de tuer mon mari sous l'effet de la boisson et de la drogue." *M-44*

"J'ai eu à vivre une dépression. La nuit, je me reveillais et là je me berçais et fumait cigarettes sur cigarettes." *M-43*

"Des fois, je l'aurais tué et je pleurais. Je ne me sentais pas bien dans cela, je me haïssais." *M-41*

"Dans ma vie, il n'y avait plus de respect. Avec la boisson et la drogue, j'avais réussi à étouffer

ma peur. Mes enfants m'ont vu un jour essayer de poignarder mon mari." *M-34*

Nous verrons au thème des solutions comment ces femmes réussissent à s'en sortir et à maîtriser leurs peurs et leur agressivité.

3.3.2Cercles des hommes

Pour mesurer les conséquences de son comportement violent, il faut parfois quelques années de recul. Le groupe des hommes comptait une variation d'âge allant de 29 à 57 ans avec une moyenne d'âge de quanrante ans. On verra que ce sont leurs propres enfants qui leur ont permis, dans bien des cas, d'évaluer et de découvrir les conséquences de leur violence.

TABLEAU 9

CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE DES HOMMES

- Peur du père de la part des enfants
- Isolement social
- Gêne de communiquer avec les enfants
- Absence de marque d'affection
- Apprentissage de la violence par les enfants
- Sentiment de culpabilité, remords
- Haine de soi
- Tristesse, sentiment d'impuissance à réparer le tort causé
- Peur chez la conjointe
- Alcool
- Prison
- Désir de vengeance
- Fatigue

LA PEUR SUR LE VISAGE DES ENFANTS

Si quelques abuseurs sont conscients que la violence provoque de la destruction autour d'eux, ils ont de la difficulté à ce stade-ci à mesurer l'ampleur des conséquences de leur violence. Ils savent toutefois qu'ils provoquent la peur.

C'est l'attitude de leurs propres enfants qui les touchent:

"Mes enfants ont peur de moi." *N-11*

Ils acceptent de jouer le rôle du parent qui fait exécuter la discipline à la maison et en rejettent la faute sur leur femme:

"Les enfants nous voient comme des pères agressifs, car les mères nous ont donné ce rôle." *N-11*

"Lorsque ma femme n'est pas contente après les enfants, elle m'appelle pour que je les réprimande." *N-13*

"Ma femme me dit que les enfants ont peur de moi, mais c'est elle qui me fait jouer ce rôle. Lorsqu'on a besoin d'agressivité, on demande ce rôle à l'homme." *N-12*

Ce que les hommes oublient de dire, c'est qu'ils ont bien voulu accepter de jouer le rôle du "père qui fait peur" auprès de leurs enfants.

La conjointe de son côté, par son attitude face à la violence du mari, a inculqué très tôt aux enfants la "peur du père".

De plus, comme souvent c'est le cas, les enfants sont utilisés par le père comme boucs émissaires pour se défouler de sa colère lorsqu'il ne peut l'exprimer, soit face à sa femme, soit face à l'extérieur.

> *"Parfois, je suis en colère contre ma femme, mais je m'en prends aux enfants. Ça m'est arrivé souvent."* *N-22*

Les conséquences directes et immédiates de cette peur ressentie par l'enfant est la brisure de la communication. L'enfant ne s'adresse plus spontanément au père, il passera par la mère s'il désire obtenir quelque chose.

> *"Mes enfants passent par leur mère pour me demander de quoi et cela me choque."*

Lorsque les pères désireront communiquer avec leurs enfants de façon non-violente, ils ressentiront de la gêne face à l'enfant.

> *"J'ai de la difficulté à communiquer avec mon fils. Quand vient le temps de lui parler, c'est comme si j'étais gêné."* *N-23*

DU FILS QUI A PEUR À L'HOMME VIOLENT

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, les hommes prennent conscience d'une autre conséquence de leur comportement violent: les enfants ont tendance à reproduire leur propre comportement de violence:

> *"Moi, je dis qu'on apprend à nos enfants à être violent par nos agirs. On donne le mauvais exemple par nos paroles ... Je me reconnais dans mes enfants.* *N-4*

"Mon adolescent était en crise, il a fallu faire intervenir la police, car il a battu sa mère, il lui a fait un oeil au beurre noir." *N-6*

"... la dernière fois qu'un de mes fils a passé en cour, le juge l'a averti que s'il n'arrête pas de battre sa blonde, il prendrait deux ans de prison." *N-6*

C'est avec l'âge que les pères font cette prise de conscience: leurs fils appeurés sont devenus des hommes violents. Cette prise de conscience est douloureuse, car ils ne savent pas comment changer les choses:

"Maintenant, on essaye de réparer et je trouve cela difficile. À mon âge, je me cherche encore et je cherche des moyens pour m'aider." *N-4*

L'AMOUR QU'ON ACHÈTE

Les hommes violents disent avoir de la difficulté à établir des relations affectueuses avec leur entourage. D'une part, parce que leur entourage les craignent et d'autre part, parce qu'ils n'ont pas connu dans leur vie de modèle de père ou de mari affectueux.

"Lorsque je me choque, les membres de ma famille se retirent chacun dans leur chambre. Je me sens mal et j'achète la paix en faisant plaisir à chacun. Je me suis rendu compte que j'avais pris l'habitude d'acheter la paix." *N-4*

"Aujourd'hui, je donne beaucoup d'argent aux enfants, car je me sens coupable d'en avoir tant gaspiller lorsque je buvais." *N-1*

"Comme j'ai pas de bonnes relations avec les enfants, je leur donne beaucoup d'argent. J'ai l'impression de les acheter." *N-1*

Les participants ne s'aiment pas dans ce rôle d'acheteur de paix et d'affection. Ils savent très bien que ni l'affection, ni le respect, ni l'amour ne s'achète avec de l'argent. La gêne et le remords qu'ils éprouvent suite à leur violence, les rend souvent impatients de rétablir un climat de paix. La tension générée par leur propre violence leur est insupportable. Alors, il leur faut faire plaisir à leurs enfants. Ils ont de la diffculté à s'aimer eux-mêmes, mais désirent que leurs enfants les aiment. Le dialogue ne leur étant pas accessible, ils choisissent un moyen facile: l'argent. Espérant ainsi que leur violence sera oubliée.

SOLITUDE ET TRISTESSE

Le comportement violent de certains hommes a fait en sorte que leur entourage (famille élargie et voisins) s'est retiré petit à petit de leur vie. Ils se retrouvent de plus en plus seuls et ils en souffrent.

"Pour ma part, je sens que mes proches, mes soeurs et mes frères ont peur de moi." *N-4*

"Mon entourage ne me rend jamais visite. On ne me demande jamais de services." *N-4*

"En étant violent, les gens ne veulent plus te voir et te fuient ... J'ai commencé à réfléchir, car j'étais tanné d'avoir des remords et de vivre la solitude." *N-6*

Certains hommes précisent aussi que cette solitude entretenait le désir de boire et de se droguer afin de se sentir mieux face à leur entourage. Ils reconnaissent toutefois que cette consommation amplifiait leur violence et que les conséquences étaient pires (agression physique, arrestations, prison).

Les abuseurs ont de la difficulté à parler de leurs émotions, du "senti" intérieur. Même lorsqu'ils parlent de leur enfance et de la violence subie, ils décrivent cette violence, mais ne pénètrent que rarement sinon jamais dans les mémotions qu'ils ressentaient alors.

À quelques rares reprises, ils nommeront les émotions ressenties suite à leur comportement violents. Ils se diront "fatigués" après avoir été violents. Ils diront qu'ils sont "tristes" mais ne pourront pas pleurer.

"Je ne pleure pas en public pour ne pas que les gens me voient faible." *N-2*

"J'ai peur de me montrer tel que je suis. Je ne comprend pas pourquoi je réagis comme cela. Je ne peux pas pleurer comme je voudrais pleurer." *N-2*

Les animateurs du cercle d'hommes témoignent de la difficulté des participants à se confronter avec leurs émotions. Dès que l'atmosphère devenait lourde, quelqu'un reprenait la parole pour faire rire un peu et balayer en quelque sorte la tristesse sous le tapis. Dans les cercles des femmes, le phénomène contraire se produisait, si l'une des participantes voulait pleurer, les autres l'aidaient à le faire soit en la touchant, soit en l'aidant à verbaliser sa peine. Cet exemple suscita un geste de recul de la part des animateurs masculins: "Si on nous touchait, on éclaterait tous en sanglots." Dans cette réflexion se dégage une des conséquences les plus flagrantes et pourtant rarement "dite" par les hommes abuseurs, ils ne reçoivent pas d'affection, ni de tendresse considérés par leurs proches comme "non parlables" et "non touchables".

CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE SUBIE

Il s'agit ici des épisodes de violence subie par les hommes violents à un moment ou l'autre de leur vie adulte. Les conséquences de la violence subie pendant leur enfance n'a pas fait l'objet de verbalisations probablement à cause des émotions trop fortes qu'elles auraient suscitées.

Lorsqu'ils subissent une violence de l'extérieur et qu'ils ne peuvent y réagir directement, les hommes s'en prennent à leur conjointe et à leurs enfants.

> *"Il y a des fois des gens qui m'attaquent par des paroles blessantes, mais come je ne peux leur répondre, ma violence se dirige contre des mauvaises personnes, soit envers ma femme et mes enfants."* *N-1*

Les hommes violents subissant la violence des autres s'attardent peu sur les conséquences en eux-mêmes de la volence subie. De façon automatique, ils vont surtout souligner le désir de vengeance.

> *"Quand ma femme me fait mal, moi aussi je lui fait mal."* *N-2*

> *"Lorsque j'étais en détention, je nourrissais beaucoup de vengeance."* *N-6*

Quelques-uns ont souligné les effets de la violence verbale de leur conjointe envers eux. Cette violence s'exprime sous forme verbale (aucun participant du cercle n'a exprimé avoir été battu physiquement par sa conjointe) et a pour conséquence chez eux un sentiment de dévalorisation personnelle (perte d'estime de soi) et une crainte de s'affirmer.

Il est à noter toutefois que les épisodes de violence familiale où le conjoint subi la violence sont rarement rapportés. Ces épisodes existent toutefois, mais sont le plus souvent rapportés par les femmes elles-mêmes qui avouent avoir été violentes envers leur mari.

3.4 Solutions

La deuxième partie des rencontres de l'été 93 portèrent sur la guérison. Le premier thème de cette série de 4 rencontres est le "Cheminement", c'est-à-dire comment je fus amené à prendre conscience de la violence qui m'entoure et de quelle manière j'ai décidé de réagir. La trentaine de témoignages recueillis sont autant de solutions individuelles que les femmes et les hommes qualifient eux-mêmes de particulières: "C'est ma façon à moi, cela ne veut pas dire que c'est bon pour tout le monde". L'un des hommes indique que c'est à force de se ramasser en prison qu'il a fini par comprendre, c'est son cheminement à lui. Cependant, il ne voit nullement la prison comme une solution à la violence familiale, car dit-il, on y entretient trop l'idée de vengeance.

Il a été difficile de faire en sorte que les participants dégagent des solutions "pour les autres". Ces personnes se sont montrées très respectueuses du rythme, des besoins et des capacités de chacun des participants. En somme, pour elles, il existe plusieurs solutions et elles peuvent s'avérer toutes positives, car c'est d'abord une question d'attitude face à soi-même. Apprendre à se respecter, à se protéger, à s'accepter et à s'aimer.

Les femmes ont fourni plus de détails que les hommes en ce qui a trait aux solutions peut-être bien parce qu'elles cheminaient depuis plus longtemps. À un point donné des rencontres du cercle des hommes, il y a eu un fort moment de découragement, les animateurs eux-mêmes se sentaient étouffés "on ne trouve pas de solution à notre violence".

Ce n'est que vers la fin des rencontres, lors de l'évaluation (thème 8) que certaines pistes individuelles ont commencé à voir le jour.

Nous présentons ici en tableaux 10 et 11 les solutions les plus souvent retenues par les cercles de l'été.

TABLEAU 10

SOLUTIONS CERCLES DE FEMMES

A- Briser le silence
B- Savoir se protéger
C- Chercher de l'aide
D- Judiciariser les agresssions sexuelles
E- Se tourner vers la spiritualité
F- Explorer des méthodes traditionnelles
G- Faire de la prévention
H- Rétablir le dialogue

TABLEAU 11
SOLUTIONS CERCLES D'HOMMES
A- Accepter d'en parler B- Essayer de dialoguer C- Judiciariser les agressions physiques D- Judiciariser les agressions sexuelles E- Faire de la prévention

Ainsi qu'on peut le voir, les solutions des deux groupes se rejoignent sur quelques points, entre autres:

1. la nécessité d'en parler
2. le dialogue entre conjoints
3. la prévention face aux jeunes
4. la judiciarisations des agressions

L'analyse des solutions apportées par les hommes démontrent toutefois que ceux-ci se sentent vraiment démunis à l'heure actuelle comme on le verra plus loin dans la présentation des témoignages des hommes concernant leurs solutions (voir 3.4.2).

3.4.1Solutions des femmes

A) Briser le silence

C'est le premier pas à faire, toutes en conviennent autant pour la victime que pour l'abuseur. Encore faut-il avoir un lieu pour

le dire et quelqu'un à qui le dire. Encore faut-il être conscientes de la violence qui nous entoure.

Les structures actuelles des communautés en matière de services sociaux et de santé ne répondent pas à ce premier besoin.

Pour prendre un taxi et faire des kilomètres pour aller rencontrer un travailleur social ou entrer au centre d'hébergement, il faut en être rendues au point où on craint pour sa vie ou celle de ses enfants. Une fois la tempête passée, les femmes retournent trop souvent dans leur isolement et la roue fait un tour de plus. Il est rare que la femme trouve des appuis dans sa parenté ou celle de son mari. Les femmes l'ont dit, la violence, c'est rendu banal et la parenté n'ose pas s'en mêler de crainte souvent d'empirer les choses.

Les femmes souhaitent pouvoir compter sur d'autres femmes qui puissent les écouter et les aider à parler.

> *"On pourrait former des femmes pour la guérison, car il y a des moyens pour se guérir... j'ai donné 15 ans de ma vie à me faire battre et je dis à ma fille de ne pas faire comme moi, car elle va virer folle avant.* *M-63*

> *"Il faut refaire ce genre d'ateliers ... ces rencontres pourraient aider d'autres femmes, car c'est entre femmes qu'on va pouvoir résoudre nos problèmes et trouver des solutions."* *A-81*

> *"En écoutant d'autres femmes parler, on éprouve le besoin d'en faire autant."* *A-108*

Briser le silence pour après commencer à travailler sur soi-même. Les femmes indiquent que maintenant, il y a de l'aide disponible pour quelqu'un qui veut travailler sur soi-même. On suggère les centres de thérapie pour alcooliques et toxicomanes, les rencontres

individuelles avec un thérapeute, les lectures, la méditation etc... il s'agit de re-apprendre à se respecter soi-même et à découvrir ses qualités et ses forces.

B- Savoir se protéger

Il serait plus facile aujourd'hui qu'avant de se protéger. Les recours devant la loi sont plus accessibles même s'ils ne sont pas parfaits. Les femmes indiquent que ce sont là des moyens qu'elles se voient obligées de prendre pour assurer leur sécurité. Elles décrivent différents moyens tels la mise en demeure, la plainte à la police, le séjour au centre d'hébergement pour femme. Elles ne sont toutefois pas unanimes sur l'efficacité de ces services.

"Avant on ne pouvait pas appeler la police quand on se faisait battre. La police venait juste quand il y avait un meurtre." *M-63*

"J'ai vu une femme se faire battre par son mari. J'ai appelé la police et on m'a répondu: 'Tu es la 27e à appeler. Alors, je leur ai dit: 'Qu'est-ce que vous attendez encore?" *D-66*

"La police, ils ne vont pas assez vite. Je vivais de la violence, ils n'ont jamais arrêté mon conjoint, ils se contentaient de l'amener loin de chez moi." *D-62*

"Ce serait préférable d'avoir des femmes-policières, elles comprendraient peut-être mieux la peur que la femme peut vivre." *M-62*

"Moi, quand on a abusé de mes filles, je les ai amenées voir un médecin. J'ai dénoncé l'abuseur, j'ai porté plainte à la police, mais je n'ai jamais eu de nouvelles." *M-62*

Le centre d'hébergement est perçu comme une ressource nécessaire

et indispensable en ce qui concerne la protection physique de la femme victime de violence. Certaines femmes aimeraient voir l'aide s'étendre à la famille entière, y compris le conjoint violent:

> *"Je ne dirais pas que le centre d'hébergement n'est pas bon, c'est bon pour les femmes qui ne savent pas où aller. Elles ne peuvent pas rester là toujours. Il faut avoir une communication avec son mari.* *D-66*

> *"J'ai été hébergée à plusieurs reprises dans des centres d'hébergement. Cela m'a aidée beaucoup côté des peurs face à mon mari. Ce que je n'ai pas aimé, c'est qu'on jette toute la responsabilité de la violence au mari, c'est toujours la faute de l'homme. Moi, je dis que la responsabilité, c'est 50/50 dans un couple. On devrait nous aider à dialoguer avec le mari."*
>
> *D-62*

C- Chercher de l'aide

Après avoir bien voulu "briser le silence", il faut se protéger et s'empresser de chercher de l'aide. Et surtout ne pas se décourager si la première solution envisagée ne fonctionne pas. Il va souvent falloir essayer à beaucoup d'endroits, auprès de plusieurs personnes et de plusieurs façons. Pour les femmes, tout est à essayer pour réussir à s'en sortir.

> *"J'ai suivi plusieurs choses dans ma vie. Par exemple, une session de rencontre-fiançailles avant mon mariage et puis après une thérapie sur la toxicomanie... il a fallu que je fasse des efforts et que je me déplace de chez-moi. Sans l'aide des autres, jamais j'aurais été capable."*
>
> *A-51*

> *"Ça prend du courage et beaucoup d'efforts pour se sentir bien. D'après moi, quand tu veux t'en sortir, tu peux essayer bien des choses parce qu'en fin de compte, tu prends ce qui fait ton*

affaire... C'est une évolution. Certaines personnes n'essayent pas parce qu'elles ont peur de ce que les autres vont dire. Souvent, on me disait que ce n'était pas bon pour moi de suivre tel ou tel autre mouvement, mais je le faisais quand même parce que pour moi, cela donnait de bons résultats." *A-71*

"À une occasion, j'ai été dans une maison d'hébergement, je suis restée une fin de semaine. Après j'ai fait des thérapies, mais là encore, je ne me rendais pas compte que je vivais dans la violence. C'est juste après avoir suivi des cours d'information sur la violence que j'en ai pris vraiment conscience." *M-51*

"J'ai fait des rencontres, des thérapies et j'ai été dans le mouvement des Alcooliques Anonymes (A.A.) parce que mes enfants buvaient beaucoup. Quand j'ai suivi le mouvement A.A., j'ai compris beaucoup de choses." *D-16*

"Dans le passé, je n'avais rien pour m'aider. Aujourd'hui, il y a plusieurs choses pour défendre une femme, mais c'est à elle de faire des démarches si elle veut s'en sortir... on ne viendra pas la chercher, c'est elle qui doit sortir pour chercher de l'aide." *M-63*

"J'ai vécu toutes les formes de violence ... Un jour, je me suis décidée à aller en thérapie, mais j'ai rechuté pour 2 ans dans la boisson et la drogue. Je suis encore repartie pour une thérapie cette année-là... J'en ai fait des thérapies pour enfin apprendre à me connaître et à m'accepter telle que j'étais. Cette année, j'ai fait une session de guérison, cela m'a aussi beaucoup aidée. Je continue à travailler sur moi et ça donne de bons résultats." *M-52*

D- <u>Judiciariser les agressions sexuelles</u>

(inceste, attouchements, viols)

Si les solutions apparaissent multiples en ce qui concernent la violence physique et psychologique, les solutions face aux abus sexuels font l'unanimité, on doit dénoncer et judiciariser.

Le problème est cependant de taille, car l'appareil judiciaire est lourd, les policiers autochtones souvent non-formés à ce type d'enquête et les démarches longues et pénibles pour la victime. Le plus grand problème face à la judiciarisation des abus sexuels reste cependant le "silence des victimes" renforcé par le tabou social.

> *"Concernant les abuseurs sexuels, on ne parle pas de cela sur la réserve, il y a encore beaucoup d'enfants dans cette situation-là, mais nous autres, on a peur de parler."* *D-62*

> *"En parlant des enfants abusés, je ne sais pas comment on pourrait les aider. Il faut que cela se règle en justice. Mais nous autres, on ne dénonce pas quand on sait que l'enfant est abusé."* *D-66*

> *"En regardant la réserve, dans chacune des maisons, je peux dire qu'il y a sûrement un enfant abusé ou qui a été abusé."* *M-63*

> *"Il faudrait passer cela en Cour, dénoncer les abuseurs sexuels."* *M-64*

Les femmes voudraient pouvoir dénoncer, mais craignent de le faire. On craint de briser les familles, les réputations, on craint les représailles de la famille de l'abuseur. Il faut dire que les rares expériences vécues à date par certaines victimes ont eu pour effet de confirmer aux femmes que l'exercice de se présenter en Cour et de faire la preuve d'un abus lorsqu'on n'a pas de témoin est une épreuve qui détruit.

"C'est très dur pour une adolescente ou pour un enfant

de passer en Cour pour agression sexuelle, de devoir tout raconter, comment elle s'est sentie, qu'est-ce qu'il lui a fait et cela en présence de son agresseur. Une adolescente que je connais a trouvé cela très dure, elle a crié, elle a vomi et elle a tremblé en plein Cour. Elle a dû passer en Cour plusieurs fois, la deuxième fois, elle a fait la même chose, crier, vomi et tremblé." *M-63*

En fait, les femmes perçoivent l'exercice du Tribunal comme un deuxième traumatisme sans pour autant avoir la garantie de la condamnation de l'abuseur. Lors de cette dernière expérience locale de dénonciation de l'abuseur et de poursuites judiciaires, l'abuseur a été acquitté faute de preuves suffisantes.

Il n'est pas venu à l'idée d'ailleurs pour les participantes de la recherche de porter plaintes pour les viols et les abus sexuels dont elles ont été l'objet (40% d'entre elles) dans leur enfance bien que la majorité de leurs abuseurs soient encore vivants et habitent dans la même réserve. On dit qu'il faudrait judiciariser, mais on ne bouge pas.

E- Se tourner vers la spiritualité

Une pratique plus grande de la spiritualité autochtone et/ou chrétienne est considérée comme un moyen pour aider la femme à garder sa force, sa maîtrise d'elle-même et pour rétablir l'harmonie dans les rapports avec sa famille.

La pratique spirituelle chrétienne a été un peu délaissée par les jeunes durant les deux dernières décennies dans nos commuanutés. Nous faisons référence ici surtout aux offices religieux (messes, soirées de prières, pélerinages, etc.). Ce mouvement n'a rien de spécifique pour que l'on puisse l'observer dans tout le monde chrétien. Il coïncide ici avec une recherche de l'identité autochtone et des

pratiques spirituelles traditionnelles.

> *"Avant leur conversion au christianisme, les Innuat contemplaient le soleil. Pour eux, il y avait un genre de Dieu-Soleil. Ils pensaient qu'un Être y habitait et dans la journée quand l'astre rayonnait, ils priaient l'Être en lui demandant ses bienfaits. Ils lui rendaient grâce pour la lumière du jour, la nourriture, l'eau, l'abondance des forêts qui leur donnait abri et subsistance. Ils remerciaient pour ce qu'ils voyaient, ce qu'ils trouvaient et pour la variété des animaux... Ainsi priaient-ils! S'ils ne savaient comment le nommer, ils reconnaissaient l'existence d'un Être suprême et pensaient qu'Il vivait dans le soleil. Je pense qu'ils n'avaient pas tort puisqu'on dit souvent que le bon Dieu est là-haut, au ciel...*
>
> *Il est aussi à noter que leur religion leur recommandait l'entraide dans les moments difficiles, ils devaient prendre en charge les orphelins et secourir les veuves. Ils enseignaient tout genre de travail et si l'un d'eux ne pouvait le faire, ils le leur offraient sans rien attendre en retour. Ce n'est que récemment que la notion de salaire est entré dans l'esprit des nôtres. Autrefois, l'on s'aidait sans rien recevoir en échange.*
>
> *André, Mathieu, Mani-Utenam, 1984*

C'est l'un des rares extraits que nous avons pu retracer de la part d'un ancien de la communauté, car si les jeunes tentent de retourner vers la spiritualité autochtone, ils doivent aller la rechercher chez d'autres groupes connexes (algonquins, micmac, ojibways), ces formes de pratiques ayant été interdites dès le début des missions. Le retour à la spiritualité autochtone est vécue par plusieurs femmes comme une démarche d'affirmation de soi.

> *"J'ai été élevée dans une réserve et c'est là que j'ai connu la boisson et la drogue. J'ai grandi avec cela pendant plusieurs années, j'étais perdue ... Je remercie mon Créateur d'avoir connu un réveil spirituel. J'ai retrouvé ma propre*

identité et ma dignité de femme innu. Aujourd'hui, je retrouve mes vraies valeurs en allant chercher de l'aide et en pratiquant les rites spirituels de mes ancêtres. Je suis fière d'être innu et de ma culture et je suis bien dans ce que je découvre de jour en jour en ce qui me concerne." *"M-74*

"Hier, j'ai dû vivre un malentendu avec une femme. Je me sentais mal à l'intérieur de moi. Je me sentais attaquée, j'étais en colère. J'ai dû me taire et demander de l'aide à mon Créateur afin de ne pas exprimer ma colère pour le moment. Le lendemain, je me suis purifiée avec ma plume d'aigle... En rembarquant dans l'auto, on s'est reparlées comme des adultes sans crier. Mon cheminement spirituel m'aide beaucoup à améliorer ma situation." *A-59*

"Parlant de spiritualité, autrefois je suis allée au pensionnat. Des religieuses nous apprenaient les prières avec autorité. Après ma sortie du pensionnat, je n'ai jamais prié. Quelques années plus tard, des amies me parlaient beaucoup de Dieu, mais je n'arrivais pas à sentir de dieu dont elles parlaient.
C'est seulement après un certain temps, en assistant à des cérémonies spirituelles autochtones que j'ai retrouvé la paix et le respect envers tout ce qui m'entoure (terre, personnes)." *A-73*

En fait, qu'il s'agisse de spiritualité autochtone traditionnelle ou de spiritualité chrétienne, c'est la démarche spirituelle en soi que les femmes retiennent comme un moyen privilégié pour se sortir de l'impasse.

"Je vivais énormément de peurs. C'est également en allant à des soirées de prières que j'ai été libérée de cette peur." *D-44*
"Je me sens bien quand je parle à Dieu. Avant, je criais tout le temps après mon enfant, je n'avais pas de patience. Maintenant, le matin quand je me lève, je Lui offre mon agressivité." *D-24*

"Moi et mon conjoint lorsque nous faisons notre prière du matin et du soir, on se sent bien après." *D-37*

"Avec mes fils, nous prions et nous remercions Dieu de nous avoir donné la joie d'être encore ensemble aujourd'hui." *D-44*

F- Explorer des méthodes traditionnelles

Solutions alternatives: Approche traditionnelle autochtone

Parmi ces solutions se retrouvent toute une gamme d'interventions d'origine autochtone allant de la cérémonie spirituelle, à la purification, au bain de cèdre et au "sweat-lodge". Ces types de solutions si elles se sont avérées positives pour certaines femmes, ne sont pas encore connues et font l'objet d'une certaine forme de snobisme de la part des autorités officielles en matière de santé mentale. Nous présentons brièvement ici les témoignages des femmes à ce sujet:

"J'ai une amie (qui pratique de la médecine traditionnelle) à qui j'ai confié mon problème de sexualité avec mon mari que je voulais aimer, mais envers qui j'avais un blocage. Elle m'a demandé si j'avais été abusée et je lui ai dit que oui. Elle m'a offert de procéder à une cérémonie en compagnie de d'autres femmes. J'ai accepté parce que je voulais tout faire pour être bien avec moi-même. Pendant la cérémonie, on m'a lavé dans un bain contenant du cèdre et du sel. J'ai revécu le moment où j'ai été abusée... Cela m'a beaucoup aidé en moi-même et dans ma sexualité." *M-61*

"J'ai participé à la cérémonie quand on les a lavées, elle et une autre femme. J'ai entendu leurs pleurs, on aurait dit de jeunes enfants. C'est très fort. Après la cérémonie, j'ai vu leur état. Elles allaient très bien, ça paraissait dans leur visage. je vois que c'est une solution que l'on peut employer pour aider les victimes

de violence sexuelle." *M-62*

"Aujourd'hui, il y a de jeunes enfants qui font la tente à suerie (sweat-lodge). Moi, je suis fière d'eux et du fait qu'ils connaissent cela très jeunes." *A-74*

"Dans des groupes de guérison comme le nôtre, on pourrait aider beaucoup de femmes... Il y a le respect pour soi-même et pour les autres. On parle beaucoup de paix. Il y a aussi la tente à suerie (sweat-lodge), c'est une autre solution." *M-63*

G- Faire de la prévention

C'est souvent après un long et difficile cheminement personnel que la femme prend conscience de la nécessité de provoquer des changements dans sa famille afin de faire en sorte que ses enfants et ses petits-enfants ne suivent pas la même route.

Il y a peu ou pas de prévention continue directement axée sur la violence et les abus sexuels. Ce n'est pas seulement une question de budget, c'est aussi une question de créativité dans les moyens. Les femmes prennent aussi conscience qu'elles ont une responsabilité à exercer en matière de prévention et qu'il leur appartient d'agir au niveau de leurs enfants.

"Ce qui serait bon comme solution, c'est de faire de la prévention au niveau des enfants. C'est ce que je fais avec les miens. Je dis de ne pas laisser une personne toucher les parties génitales et je montre à quel endroit. Je pense que c'est d'abord aux parents à le faire. Moi, on ne me l'a jamais dit." *M-62*

"Pourquoi ne devrions-nous pas monter des projets comme celui-ci ou d'autres. À notre façon et non à la façon du système non-autochtone. Faire des programmes pour aider nos enfants, nos adolescents et nous aider nous aussi." *A-75*

"Il devrait y avoir des personnes-ressources prêtes à aider les jeunes parce qu'eux aussi, ils essaient d'imiter les non-autochtones." *A-72*

"En tant que mères, nous pourrions chercher des solutions et faire des choses pour nos enfants. Si un enfant voit toujours ses parents se disputer, c'est certain qu'il va vivre de la même façon. Mais si l'enfant voit que les parents essaient de s'en sortir, lui aussi réagira." *A-74*

H- Rétablir le dialogue

La solution du dialogue avec le conjoint retient beaucoup d'attention. Les femmes admettent que c'est difficile, qu'il faut y mettre du temps et des efforts, mais elles gardent espoir d'y arriver. Peut-être certains y verront-ils la tendance naturelle de bien des femmes victimes de violence de vouloir "sauver" et "changer" l'autre. Nous croyons toutefois en leur démarche, car elle s'est avérée positive pour plusieurs d'entre elles à la condition que le conjoint soit motivé réellement. Elles trouvent regrettable que les services d'aide aux femmes victimes ne déploient pas plus de ressources afin d'aider les couples dans ce sens.

La nécessité de rétablir le dialogue s'impose non seulement face au conjoint, mais également face aux enfants et aux adolescents. Le Cercle d'hommes a particulièrement insisté sur cette solution comme moyen de pallier aux conséquences de leur violence.

Les femmes ne veulent cependant pas tenter de rétablir le dialogue à n'importe quel prix. Elles indiquent que le dialogue n'est pas possible dans la peur et que la violence physique, psychologique, sexuelle et économique doit cesser pour qu'on puisse parler d'un véritable dialogue:

"À quelques reprises, j'ai essayé de dialoguer avec mon conjoint sans trop avoir de bons résultats. Il interprétait mal ce que je lui disais. Il me culpabilisait. Il me coupait la parole et moi, je refoulais. J'ai toujours eu peur de sa réaction, peur qu'il ne me comprenne pas." *A-46*

"C'est vrai que quand le mari crie, il n'écoute pas. Mais à force de lui parler, il se peut que cela lui rentre dans la tête." *D-66*

"Depuis que j'ai parlé à mon mari, depuis que je lui ai dit ce qui me faisait mal en dedans de moi, il fait beaucoup plus attention à moi. Cela fait longtemps qu'il ne m'a pas battue. Lui cependant, on dirait qu'il ne veut pas parler. Je sais qu'il a mal par en dedans." *D-61*

"Quand j'y pense aujourd'hui, c'est dans les premiers temps du mariage qu'on devrait dialoguer." *D-63*

"J'ai appris à m'affirmer et je n'ai plus peur de mon mari comme avant. Quand je sens le besoin de parler avec lui, je lui demande de m'écouter sans m'interrompre. Souvent dans le passé, il me faisait taire en me ridiculisant." *A-51*

3.4.2 Solutions des hommes

A- <u>Accepter d'en parler</u>

Accepter de parler de sa violence, c'est déjà reconnaître que l'on est violent. Il faut du courage et le désir de changer des choses dans sa vie. Il faut croire en la possibilité de se changer. Certains des hommes participant au projet avaient déjà commencé à cheminer ayant entrepris de régler leur problème d'alcoolisme et de toxicomanie. Se changer soi-même fait partie du possible.

"Lorsqu'on a voulu régler notre problème d'alcool, c'est en rencontrant d'autres personnes et en écoutant leur témoignage sur la façon de s'en sortir. C'est ce qui nous a aidé."
C'est de cette façon-là qu'on pourrait aider les hommes violents. Il doit bien y avoir quelqu'un qui s'en est sorti!" *N-62*

"On essaye de réparer et on trouve cela difficile. Pour moi, c'est important de vous entendre, d'entendre vos problèmes et de chercher des solutions avec vous." *N-49*

"Pour ma part, je trouve que ce serait une solution (réunion de famille). On pourrait dire à nos enfants notre problème et ce que l'on attend." *N-49*

B- Essayer de dialoguer

Les hommes parlent d'apprendre à parler au lieu de crier. Il semble que ce soit difficile pour eux. Ils parlent aussi de négocier au lieu d'imposer leur façon de voir. C'est un autre défi.

"Moi, je pense qu'on ne sait pas communiquer. On ne sait pas parler. Ma réaction, c'est d'essayer de communiquer avec ma femme lorsque je suis déjà en colère." *N-41*

"Lorsque ma femme ne comprend pas ce que je veux dire, j'élève le ton." *N-44*

"Je ne sais pas comment parler pour mettre les gens à l'aise. Je me rend compte qu'ici, vous m'écoutez parler, c'est peut-être parce que mon ton de voix n'est pas agressif." *N-49*

"Il faudrait dire les choses avec lesquelles on ne se sent pas bien, il ne faudrait pas accumuler par en-dedans." *N-49*

"J'aimerais parler comme je parle dans ce groupe à la maison avec ma femme et mes enfants, sans colère et sans agressivité. Cela serait pour moi un grand pas." *N-28*

"Lorsqu'on a des disputes, je dis à ma femme de me parler. Lorsque ma femme me parle, je la dispute encore. Je prends surtout la parole pour blesser." *N-22*

"Il m'arrive d'aller chercher ma femme dans la chambre après une dispute. Je lui demande de parler et elle commence à pleurer. Je trouve cela très difficile." *N-23*

"Il y a des fois je pense que j'aimerais dialoguer avec ma femme, mais je ne lui dis pas. J'attends qu'elle devine ma pensée." *N-22*

C- Judiciariser les agressions physiques

Le cercle des hommes reconnaît que la judiciarisation des agressions physiques est malheureusement dans bien des cas la seule façon d'agir. Cette solution ne leur plaît pas, mais il n'en voit pas d'autres dans les cas graves ou les situations de récidives.

"C'est ma mère qui a souvent appelé la police à mon sujet. Je lui en ai voulu, mais je sais maintenant que c'est pour cette raison que j'ai arrêté de boire et d'être violent. Dans mes moments de violence, j'ai blessé des gens et j'aurais pu les tuer. À force d'aller au tribunal, j'ai commencé à réfléchir." *N-61*

"Ça me fait de quoi que mon fils soit en prison, peut-être que cela le fera réfléchir. Je sais qu'il n'est pas à son premier délit." *N-69*

D- Judiciarisation des agresssions sexuelles

Au niveau des agressions sexuelles, c'est surtout les abus concernant les enfants qui ont retenu l'attention. Les hommes sont plutôt discrets sur l'existence du problème, mais sont catégoriques sur le moyen à prendre: le tribunal.

L'abus sexuel n'a pas été vraiment discuté dans le groupe d'hommes. Il semblait y avoir un malaise. L'un d'entre eux a témoigné qu'il fut abusé sexuellement dans son enfance et que c'était la première fois qu'il en parlait. "J'avais peur qu'on me ridiculise".

Selon notre propre expérience, c'est au cours des deux dernières années que les hommes innu ont commencé à parler des abus sexuels dont ils ont été l'objet dans leur enfance. Ces faits nous ont toutefois été rapportés lors d'entrevue clinique individuelle, nous parlons ici d'une dizaine d'individus. Il ne fait cependant nul doute dans notre esprit que ce type d'abus envers les jeunes garçons se perpétuent et continuent d'être gardé par les lois de la violence: la loi de la peur et la loi du silence.

Parallèlement, dans les cercles de femmes autour du thème de l'inceste et des abus sexuels, beaucoup d'émotions ont surgi et les conséquences ont été longuement discutées. Ici dans le cercle des hommes, le verdict est rapide et la discussion sur les causes et les conséquences n'a presque pas eu lieu.

"Pour ma part, je sais qu'il n'y a pas personne de spécialement formée pour aider les jeunes qui sont abusés." *N-41*

"Il faut qu'on judiciarise les cas d'abus sexuels." *N-47*

"Il faut faire un signalement à la Protection de la

Jeunesse parce que s'il a fait cela avec un enfant, il pourrait faire cela à d'autres." *N-42*

E- Faire de la Prévention

A partir du moment où le cercle des hommes ont pris conscience des conséquences de leur violence sur les enfants, la prévention a pris beaucoup d'espace dans leur discussion. Ils revoyaient leur propre image dans le comportement de leurs fils et cherchaient le moyen d'y remédier.

"J'ai entendu dire par un indien que si l'on fait pousser un arbre et que s'il pousse croche et que l'on ne fait rien pour cet arbre, il va pousser croche. Si on essaie de le redresser, on peut réussir à le faire pousser droit." *N-69*

"Il faut se donner des règles et apprendre à nos enfants à être responsables. Il faudrait commencer lorsqu'ils sont jeunes. Peut-être qu'on ne verra pas les résultats pour les plus vieux, mais on verra chez les plus jeunes. *N-62*

"On pourrait faire passer de l'information à la radio et discuter des problèmes qu'on vit avec nos enfants... Parce que le plus gros problème qu'on a avec nos enfants et avec nos femmes, c'est de se comprendre les uns les autres." *N-89*

"Je crois qu'il serait bon qu'on se rencontre 1 ou 2 fois par mois pour ne pas retomber dans les mêmes problèmes." *N-89*

4-**Évaluation du processus de guérison par la participation au cercle**

La participation aux rencontres devait permettre une meilleure sensibilisation aux formes de violence, aux causes et conséquences et recueillir l'opinion des participants, hommes et femmes sur les

solutions désirables pour le milieu.

Nous croyons que l'objectif de la sensibilisation a été pleinement atteint comme en témoignent les commentaires recueillis lors de la dernière rencontre. Dépassant la simple information, le processus a également servi de catalyseur à une violence latente qui ne demandait qu'à être livrée au grand jour.

Plusieurs femmes avaient vécu des dizaines d'années sans possibilité d'exprimer leur douleur, surtout celle de l'enfance et de l'adolescence. Elles gardaient le silence depuis longtemps, trop lonngtemps. Elles s'isolaient et se croyaient faibles. en fait, la violence les avait affaiblies. Leur participation aux ateliers de l'été 1993 leur a permis de recouvrer du respect pour elles-mêmes à travers le respect et l'acceptation qu'elles se manifestaient les unes aux autres dans le cercle de guérison.

Les hommes ont appris à regarder autour d'eux, à lire les yeux de leurs enfants, à mesurer l'inutilité de leur besoin de tout contrôler et à s'apprivoiser à l'idée de livrer le fond de leur coeur plutôt que le fond de leur rancoeur.

Les auteurs de la recherche croient que le processus peut être renouveller dans nos communautés en variant les thèmes et en permettant aux participants et participantes des rencontres mixtes, voire familiales. Il serait toutefois préférable dans un premier temps de continuer une deuxième série d'ateliers non-mixtes afin de permettre de rejoindre ceux et celles qui n'ont pu être acceptés en cours de processus à cause du cadre restrictif de la technique de recherche. Les attentes sont grandes dans le milieu en ce qui concerne le renouvellement d'une deuxième série de rencontres Violence et Guérison.

Nous croyons aussi que le processus est exportable dans d'autres communautés autochtones qui n'ont pas accès à des services professionnels en matière de violence familiale. L'animation des rencontres se faisant par des femmes et des hommes de la communauté ne nécessite pas une longue formation, mais le désir de vouloir briser le silence et de s'entraider.

Les témoignages qui suivent sont tirés des verbalisations des participants et participantes. Nous ne livrons pas le texte intégral, mais des extraits afin de conserver l'anonymat.

4.1 Cercles de femmes

"Avec le temps, j'apprendrai comment dialoguer avec mon conjoint. Peut-être que si j'aurais pas suivi ce programme, je serais restée avec ça. Quand je regarde tout ce dont on a parlé, ça m'a aidée plus à verbaliser, à n'avoir pas peur pour dire à l'autre ce qu'on vit, ce qu'on ressent." *M-80*

"Je sais aujourd'hui, c'est en se parlant qu'on peut se comprendre. Cela m'a beaucoup aidé ces rencontres parce que je suis consciente de la violence quand je crie envers mes enfants. Avec ma fille qui crie tout le temps, je me suis dit: 'elle a le don de crier, parce que je l'ai toujours fait envers elle. J'ai remarqué qu'elle est beaucoup agressive. Si moi, je travaille pour me guérir de la violence, elle va automatiquement se diriger vers la douceur."

M-81

"Moi, ce que j'ai remarqué depuis qu'on fait les rencontres, c'est que la violence a surgi en moi. J'ai pensé, on parle de ça pour se guérir et pourquoi ça se passe de même. Il s'est passé quelque chose dans la réserve et moi, j'ai pris la défense de ma fille.
J'ai tout revu de ce que j'aurais vécu, ce que les

hommes m'ont fait, mon père, mon mari et quand ils m'ont laissés, j'ai beaucoup travaillé sur ça, j'ai pleuré, j'ai souffert.

J'ai trouvé ça bon les rencontres parce que ça m'a permis de voir combien ça me fait encore mal la souffrance que j'ai vécu face à la violence, mais que cela a diminué. Dans tous les exercices qu'on a faits, j'ai pu m'aider à me voir plus dans mon évolution." *M-83*

"Je trouve ça bon tout ce qu'on a vu. A la première rencontre, le visionnement de la cassette, ça m'a tout de suite rejoint. Le lendemain, j'ai pris conscience de ce que je vivais et de ce que je faisais vivre aussi. Aujourd'hui encore, je le fais vivre, je ne m'aime pas dans ça parce que avec les gens, je suis bonne et avec les enfants, je suis différente, violente. J'essaie et j'ai de la difficulté à ne pas être violente, je ne m'aime pas du tout. Au moins, je suis consciente qu'on peut travailler pour changer de comportement." *M-87*

"Ce soir au souper, ma fille m'a dit une chose et j'ai trouvé qu'elle n'avait pas de respect pour moi. Je lui ai dit si elle se rendait compte de ce qu'elle disait. Elle s'est excusée." *M-84*

"Je suis contente, je connais plus les sortes de violence, je suis plus consciente. À cause de ça, j'ai lâché ma job, on me faisait vivre de la violence psychologique." *M-82*

"J'ai beaucoup aimé les rencontres. J'ai compris bien des choses. J'ai aimé les rencontres parce que j'ai trouvé ça intime, c'est ça que ça me prend, j'ai de la difficulté dans un gros groupe. Je suis plus consciente de la violence. J'aimerais que les rencontres continuent, ça m'aide beaucoup." *M-88*

"J'ai aimé les rencontres, mais ce que j'ai trouvé dur, c'est que j'avais de la difficulté à parler parce que j'avais de la parenté dans le groupe. *M-89*

"J'ai beaucoup aimé ces rencontres, beaucoup de choses m'ont aidée à comprendre. Ça m'a fait tellement de bien en moi, je trouve ça important de parler à d'autres femmes, de s'exprimer sur ce qui leur fait mal en-dedans d'eux autres. J'aimerais aussi que ça continue, qu'il y ait d'autres rencontres comme ça parce que ça a aidé beaucoup. J'ai appris beaucoup, pour une fois moi aussi."

M-86

"Je suis allée à cette session, car j'avais un problème à résoudre. Ce problème, c'était d'avoir être frappée et rejettée. J'avais trouvé que mon problème venait du passé, car moi-même j'avais frappé ma fille. Aujourd'hui, je réalise que ce n'est pas la faute à tout le monde, mais de mes sentiments. *M-85*

Ça m'a permis de me rendre compte de mes attitudes. Hier, je faisais le ménage. Ma fille a renversé le pot de confiture. Mon habitude, c'était toujours de crier après elle. Je me suis parlée en moi-même et je me suis dit que je pouvais le laver." *M-90*

"Je m'aperçois que depuis les rencontres, je discute souvent avec des femmes qui sont victimes de violence. Il me semble que j'ai été préparée pour pouvoir aider d'autres femmes à se prendre en main. Je sais maintenant qu'une femme a beaucoup de courage et de force en elle; mais il suffit qu'elle retrouve sa confiance en elle.

Le thème qui m'a le plus marqué, c'est les valeurs que j'ai mis de côté pendant longtemps; c'est celui de la culture et les traditions. Je suis convaincue qu'il va avoir des changements dans notre communauté si nous continuons ou mettons un peu plus nos valeurs spirituelles dans notre vie.

Souvent, les aînés nous parlent de respect sur toutes choses qui vivent sur cette terre, mais nous ne comprenons pas qu'ils essaient de nous faire comprendre que le non-respect est une violence. C'est pourquoi aujourd'hui, je sens le besoin d'aller vers les aînés pour retrouver ma sagesse." *A-80*

"Ça m'a permis de faire un retour sur moi, avant je ne parlais pas de la violence que j'ai subie, ni que j'étais moi-même violente. Je gardais cela tout pour moi.

A la première rencontre, j'ai trouvé cela difficile, mais je me suis exprimée quand même et à mesure que j'avançais dans le groupe, ça m'a permis d'exprimer ce que je ressentais. Par après aussi, je faisais plus attention à la manière que je parle avec mes enfants et mon entourage.

J'ai bien aimé les rencontres, mais je trouve que ce n'est pas suffisant. Je reste comme sur une soif. J'ai bien aimé également comment les rencontres étaient structurées, ça nous a permis de rester sur un thème et s'en tenir à ça.

J'aimerais que les rencontres se poursuivent de la même manière et en parlant seulement de la violence. Je crois que ce serait un grand pas de fait, s'il y avait une autre session, ce serait un grand pas pour notre communauté parce que d'après moi, c'est le plus gros problème ici."

A-81

"Je sais maintenant que les femmes qui étaient dans mon groupe seront plus ouvertes avec moi, parce que nous avons appris à nous connaître.

Dorénavant, je perçois la violence d'une autre façon, parce que récemment j'ai discuté l'une des formes de violence avec une autre femme. La violence me revient toujours à l'esprit. Je suis sensibilisée à la violence maintenant. *A-82*

Ces rencontres concernant la violence m'ont ouvert les yeux. Je croyais subir la violence, j'ai réalisé que j'ai aussi fait subir la violence à d'autres. Ces rencontres permettent aussi de briser ouf! des silences longuement étouffés. Je ne suis plus seule. *A-83*

"Ces rencontres pourraient aider les femmes, car en écoutant les autres, elles éprouveraient le besoin d'en faire autant. Des rencontres de ce genre seraient les bienvenues dans notre communauté, car ce problème, il existe. Le monde n'en parle pas, car c'est un sujet tabou pour eux. Peur de faire parler d'eux." *A-84*

"Depuis les rencontres, je porte plus attention sur la violence, face à ma fille de façon verbale. Je remarque que je suis plus sensibilisée à la violence.

Côté de mon conjoint, je donne plus de liberté et j'essaye de moins contrôler qu'avant. Je remarque un peu plus les qualités de mon conjoint.

D'après moi, les femmes qui auraient l'occasion d'assister à ces rencontres pourraient s'épanouir davantage en s'ouvrant face à ce problème. Parce qu'à mesure que tu t'ouvres, tu découvres beaucoup de qualités en toi.

De préférence, ce serait de continuer les rencontres une fois par semaine, avoir un bon local pour nous autres. Plus tard, après quelques rencontres, nous serions plus confiantes d'aller transmettre à d'autres femmes dans des communautés différentes afin de sensibiliser à la violence. *A-86*

"Je suis bien contente d'avoir participer à ces rencontres, sur la violence. Je suis sûre qu'il y aurait d'autres femmes qui aimeraient participer à ces rencontres, ça leur aiderait à en parler davantage, car pendant les rencontres, il y avait des femmes qui n'avaient jamais parler de ce problème." *A-87*

"Pour moi, quand j'entendais le mot violence, c'était un homme qui bat sa femme... la violence m'habitait et je n'en étais pas consciente." *D-84*

"Aujourd'hui, on est réuni ici, je me sens bien et je sens que je suis forte. Quand on se laisse, cela me fait de quoi, comme si je vous regrettais. Ne nous laissons pas tomber." *D82*

"Je me sens bien aujourd'hui. Lorsqu'on se rencontre, cela m'aide beaucoup et cela m'a fait du bien de parler de ce qui me fait mal." *D-87*

"Ce que les participantes ont dit de leur vécu, ça

m'a beaucoup aidé et j'ai pu partager le mien."
D-85

"Je suis contente de vous voir et de voir que vous voulez vous en sortir, vous les femmes. Je suis une femme qui prie beaucoup. J'ai hâte qu'un jour, les femmes s'aident les unes les autres. Je pourrais vous donner du temps." *D-86*

4.2 Cercles des hommes

"Pour ma part, j'aime beaucoup la manière du cercle de guérison. Je me sens mieux après chaque réunion. J'ai beaucoup de difficulté à comprendre et à changer mon comportement, mais j'aime pouvoir en discuter avec vous." *N-82*

"Depuis nos rencontres, j'ai pris conscience de plusieurs choses. J'ai commencé à parler plus avec mon adolescent. Je ne veux plus le blâmer et je suis prêt à l'aider." *N-81*

"Moi aussi, j'aime les rencontres qu'on a fait, ça m'aide. Je ne suis pas encore prêt à dialoguer avec ma femme, car lorsque j'essaie, elle pleure. Je souhaite que plus tard, on puisse y arriver.
Autrefois, je pensais avoir toujours la meilleure solution, il fallait qu'on fasse ce que j'avais décidé.
Ce que j'ai compris, c'est qu'il y avait beaucoup de violence dans ma famille et avec mes enfants. Je m'aperçois maintenant que mes enfants ont tendance à aller vers la violence. J'ai aussi compris qu'il y a toujours des solutions pour celui qui veut s'en sortir, je sais qu'ensemble, on peut s'aider." *N-83*

"Moi, je ne me comprend pas encore. Je trouve difficile de faire entrer des choses dans ma tête, peut-être que c'est vrai que j'ai la tête dure. Mais je sais que nos rencontres m'ont fait du bien et j'ai aimé pouvoir discuter sur la violence." *N-84*

"Ce qu'on est en train de faire ensemble, ce serait bon qu'on en fasse un journal et qu'on le publie pour que les gens sachent ce qu'on a discuté. Cela pourrait en aider d'autres. Ce serait bon aussi qu'on se serve de la radio communautaire pour discuter de la violence et des abus sexuels et qu'on pose des questions aux gens. Je sais que beaucoup d'autres hommes seraient intéressés à venir à nos rencontres." *N-89*

"Pour ma part, ma violence a diminué. Ce n'est pas comme avant. Le moyen auquel j'ai pensé, ce serait de dire à mes enfants de me le faire remarquer lorsque je suis en colère en leur garantissant que je ne les disputerais pas lorsqu'ils me le diraient." *N-87*

"Je comprends que lorsque je suis en colère, c'est contre moi que je le suis. Lorsque je dispute quelqu'un, c'est à moi-même que j'en veux." *N-88*

"J'ai vu ma mère se faire battre. J'ai vu assez de violence, j'en ai assez. Ça m'arrive de brasser ma femme, je suis conscient que je suis le plus fort. Aujourd'hui, je réalise que je ne veux pas que ma femme vive ce que ma mère a vécu." *N-86*

5- **Recommandation et Pistes de réflexion**

Recommandation

Les termes de recommandations et/ou suggestions nous semblent ici contraires à l'esprit de cette recherche-action dont l'un des objectifs étaient de favoriser une prise de conscience du participant face à la violence et de l'amener à prendre lui-même ses moyens d'action. La seule véritable recommandation que nous aimerions faire au participant est justement de cesser d'être dépendant de la violence, de l'opinion, des peurs, du silence des autres et de devenir le seul maître de sa vie en écoutant son coeur.

Pistes de réflexions

1-La guérison des victimes nécessite-t-elle un détour par la re-conquête de l'identité innu?

Nous croyons que oui. À quelque part que ce soit après des thérapies, en counselling individuel ou de groupe, au sortir des centres d'hébergement ou en cheminement solo, pour être capable de s'affirmer, il faut être fière de ce que l'on est et si on est une femme innu, il faut être fière de l'être. C'est ce que les victimes affirment dans leurs témoignages. L'image négative d'elles-mêmes que la violence leur a laissé en héritage ne leur a pas permis de s'adapter de façon positive à la société. Elles en sont venues à ne plus savoir qui elles étaient. Elles recherchaient à s'oublier elles-mêmes (drogue, alcool, biens matériels) et à trouver une image satisfaisante en essayant d'être quelqu'un d'autre.

2-Est-ce que la violence familiale est liée à l'instauration des réserves?

Oui, à cela et à beaucoup d'autres facteurs d'oppression d'un peuple envers un autre. C'est une chose que les non-autochtones du Canada ont beaucoup de difficulté à comprendre. Lorsqu'ils passent en voiture dans nos villages, ils voient les maisons nouvellement construites, l'église, le dépanneur, l'école, le gymnase, le dispensaire, ils trouvent que les innu sont biens et ne voient pas ce qu'il peut y avoir d'opprimant à vivre sur une réserve! D'ailleurs, dans la plupart des publications officielles, la terminologie a changé pour faire oublier le mot "réserve", on parle de communauté ou de village, mais ce sont toujours des réserves. Les réserves sont les monuments de la dépossession et de la perte de la liberté! Les autochtones ont de la difficulté à oublier.

Avant d'arriver à l'équation réserve égale violence, il faut calculer les conséquences du changement de mode de vie, d'alimentation, de logement, d'éducation. Calculer l'impact de l'inaction et de l'aide social. Calculer les effets cumulatifs du racisme, de la pauvreté sur l'estime de soi. Il faut être conscients du fait que les valeurs traditionnelles (de respect, d'égalité des sexes, d'entraide, etc.) n'ont pu être transmises par les grand-parents. Plusieurs des jeunes participantes à l'étude regrettaient que leurs parents ne leur aient pas enseigné les valeurs de la culture innu. Les parents n'ont pas été capables de le faire, car ils se trouvaient devant un gigantesque problème d'apprentissage. Comment peut-on transmettre aux enfants une façon de penser, de vivre, de parler et de prier quand le nouveau milieu (la réserve) dans lequel on est appelé à vivre n'a plus aucun rapport avec l'ancien.

On assiste actuellement à une révalorisation des valeurs de la culture due à l'action des jeunes dans les communautés. Cette

démarche si elle est susceptible d'apporter à l'individu une meilleure estime de lui-même, une plus grande harmonie dans ses rapports avec sa famille et son groupe débouche tôt ou tard sur des frustrations intenses amenées par des prises de conscience de la situation soiale, économique et politique des autochtones.

Lorsqu'elle réussit à émerger de la violence interne (infantile, conjugale et familiale) la personne qui adapte la voie du cheminement via le retour aux valeurs traditionnelles se retrouve souvent confrontée à la violence externe (perte des droits territoriaux, tutelle administrative et politique, etc.)

Nous ne voulons pas glorifier le mode de vie ancestral en prétendant qu'il était exempté de violence. Toutefois, cette violence était souvent rattachée à des situations précises (violence réactionnelle) à des individus mésadaptés ou à des phénomènes naturels (famine, accidents, désastres, etc.) Après l'instauration des réserves, la violence familiale est devenue un mode de comportement, une façon d'être.

3-<u>Les services aux victimes de violence en milieu autochtone sont-ils suffisants?</u>

La réponse est connue: non. Même si ici, à Uashat et Mani-Utenam, nous avons au moins la chance de bénéficier d'un centre d'hébergement pour femmes, les services sociaux et de santé ne réussissent pas dans leur forme actuelle à répondre aux besoins des victimes, qu'elles soient adultes ou enfants. Les divers niveaux de service se lancent la balle. Les manques les plus criants se trouvent:

-dans le support des familles ayant des enfants victimes d'abus;
-dans l'accompagnement des victimes en Cour;

-dans le suivi post-traumatique des victimes;
-dans l'information légale concernant les recours au plan civil;
-dans le counselling et l'information des familles des abuseurs;
-dans l'orientation des victimes vers des services adaptés à leurs besoins.

4-Comment faire de la prévention dans le domaine de la violence familiale?

Il y a tellement de choses à faire et tellement de façons de les faire que s'il ne se fait pas de prévention présentement, c'est une question d'inconscience ou de mauvaise volonté de la part des administrations politiques en matière de santé et de services sociaux, à moins que cela soit dû à un manque d'imagination.

Il ne s'agit pas ici d'imaginer des campagnes de re-éducation populaires du style "Faites ceci" et "Ne faites pas cela." C'est à peu près l'idée générale que les gens se font de la prévention.

La prévention en matière de violence familiale deviendra efficace le jour où des activités concrètes de formation amèneront les personnes qui vivent le problème à prendre une distance critique face à leur situation et à s'engager dans une action collective pour transformer cette situation de violence.

La prévention doit être une démarche de conscientisation. Nous rejoignons ici une suggestion du professeur Emma Larocque dans un rapport déjà déposé à la C.R.P.A. concernant la violence dans les communautés autochtones et dans lequel elle suggère d'adapter la démarche de la "Pédagogie des opprimés" de l'éducateur brésilien Paulo Friere(1). Ce type d'action est une technique très utile pour

(1) Emma LaRocque, dans "Violence in Native Communities "Report for the Royal Commission on Aboriginal Peoples, Février 1993, p.19

les intervenants sociaux dans la mesure où elle favorise la prise de conscience par une population de ses conditions d'existence et des moyens pour changer son quotidien. C'est une intervention auprès des groupes concrets qui partagent avec les travailleurs sociaux la direction et la mise en oeuvre de l'action.

Pour faire de la prévention, on doit également travailler à changer la philosophie de la pratique actuelle des services sociaux autochtones.

5-Les intervenants sociaux en milieu autochtone sont-ils assez nombreux et bien formés pour travailler à enrayer la violence familiale?

Ils ne sont ni assez nombreux, ni assez bien formés bien que de plus en plus ces travailleurs sont issus des collèges et des universités.

Le véritable problème n'est cependant pas là à notre avis. Les communautés autochtones ont hérité de l'admnistration de programmes qui n'ont pas été conçus ni par eux, ni pour eux. Elles se sont docilement pliées aux procédures, règlements et lois des régimes fédéral et provincial.

A notre avis, avec ou sans formation académique, les intervenants sociaux autochtones devront:

- remettre en question leur pratique
- développer une pédagogie active
- être attentifs à la culture
- s'engager d'abord individuellement
- sortir de leurs bureaux et de leurs horaires et des sentiers battus

-favoriser l'approche de groupe plutôt que l'approche individuelle
-favoriser la réflexion avant de se précipiter dans l'action

6-Le système de justice actuel doit-il être remanié pour aider les victimes de violence et les abuseurs?

Décidément, il faut être aveugle et sourd et de surcroît de mauvaise foi pour ne pas se poser la question. Nous avons la même attitude face à la justice que nous avions face à la violence: nous nous sentons impuissants, appeurés et démunis. À la lecture de cette recherche, nous constatons que près de la moitié des femmes indiquent avoir vécu de l'inceste ou des sévices sexuels étant jeunes. Notre expérience personnelle nous renseigne aussi que plusieurs femmes ont continué d'être abusées à l'âge adulte. Les femmes nous indiquent qu'elles savent que le problème continue et que les abuseurs sont toujours à l'oeuvre.

Le système de justice est là pour protéger les victimes et faire en sorte que les auteurs de violence et les abuseurs ne soient plus une menace pour la société. Au risque de paraître excessive, j'avance que les voitures, les fenêtres de nos maisons et les tiroirs caisses des dépanneurs sont mieux desservis par la justice que le corps des femmes et des enfants autochtones.

Les faiblesses sont perceptibles à tous les niveaux, au moment où la plainte est recueillie par le policier, lorsqu'elle est analysée par le procureur, lorsque la femme se présente en Cour, en cours de procès et après le jugement.

Il n'y a pas de solutions simples, car le système est d'une lourdeur et d'une lenteur incroyables. Le récit dans le milieu des

quelques expériences vécues par les rares victimes qui ont osé porter plainte a fait paniqué toutes les autres victimes. Plutôt continuer à rencontrer son abuseur à chaque fois qu'on sort dehors plutôt que de subir le supplice du Tribunal, les victimes préfèrent se tairent. Les juges, avocats, policiers, conseil de bande, agent de liaison devraient se poser des questions.

Les autorités politiques autochtones partagent leur part de responsabilité à cet effet. Depuis quelques temps, on réclame haut et fort des règlements et des sentences plus exemplaires en matière de vente de drogues. Est-ce parce qu'on ne sait pas que l'alcoolisme et la toxicomanie est un symptôme d'un mal plus grand. Ne devrait-on pas réclamer une meilleure application de la justice en matière de violence familiale et d'abus sexuel? Se pourrait-il que nos leaders politiques aient tant de difficultés à se positionner face à la violence familiale parce qu'au même titre que la plupart de leurs électeurs ils n'ont pas encore objectivé les conséquences et l'impact de cette violence dans leur vie et leur communauté?

7-La médecine traditionnelle autochtone peut-elle venir en aide aux victimes de violence et aux auteurs de violence?

Les connaissances du peuple innu en matière de santé étaient complexes et développées, mais ont été quasiment anéanties par les interdits religieux et médicaux et par l'abandon du mode de vie nomade.

Présentement, c'est justement dans le domaine de la santé mentale que la médecine traditionnelle est en train de reconquérir sa place. En médecine traditionnelle, la personne est indissociable du tout qu'est l'univers et la guérison mentale et spirituelle essentielle à la guérison physique.

La médecine traditionnelle invite à une reprise de contrôle sur

soi. Elle est le plus souvent globale et volontaire. Elle ne soigne aucune partie séparément et ne dissocie pas le corps et l'esprit. Elle ne fait pas signer d'autorisation de traitement, mais exige un consentement à guérir et la foi du malade. En médecine moderne, c'est le malade qui est le "patient" et le docteur qui est l'acteur principal. En médecine traditionnelle, le malade est l'acteur principal de sa guérison et le guérisseur devient le guide et celui qui doit être patient!

Plusieurs femmes ont témoigné dans la présente étude de l'aide et du support que les pratiques traditionnelles leur avaient apporté. Il serait grandement temps croyons-nous que les intervenants sociaux et de santé de nos communautés s'intéressent à ce qui se fait dans le domaine afin de compléter les apports de la médecine et des approches dites "modernes".

6- **Conclusion**

À la fin de l'été, après quelques trentaines de rencontres séparées, nous nous sommes réunis les quatre groupes ensemble, les trois cercles de femmes et le cercle des hommes.

Survivre à la peur, survivre à l'inceste, survivre à la certitude d'être moins que rien. Survivre aux diverses formes de violence, au manque d'amour et à la douleur de frapper ceux qu'on aime le plus, femmes, maris et enfants. Survivre parce que c'est ce que l'on a appris de mieux à faire.

Par delà, la solitude engendrée par la douleur et la violence, des mains se sont levées pour se rejoindre, des mains d'hommes et de femmes innu et durant quatre heures s'est reformé le cercle.

"... que les femmes nous pardonnent ce qu'on leur a fait ..."

"... que les hommes sachent que nous les aimons ..."

"... que nos enfants puissent grandir sans que la violence ne les détruise ..."

Si pleurer est une façon de se guérir, nous avons ce soir-là ensemble beaucoup pleurer.

Nous avons aussi beaucoup parler pour nous dire que s'il reste encore des colères à venir, nous essayerons de les dire avec des mots et notre coeur, rendant à chaque homme

à chaque femme

à chaque enfant

le respect et l'amour transmis par nos grand-pères et nos grand-mères, les innuat.

NASHKUMITITAU PAPEIKᵁ ETASHIAKᵁ!

7- **Après l'été 1993 ... Notes de suivi**

Le dernier cercle de la présente étude a eu lieu en septembre 1993 et le projet fut soumis en octobre à la Commission.

C'est volontairement que j'ai pris un temps de recul quant à mon implication personnelle au cercle de guérison malgré les nombreuses demandes que j'ai reçues pour les continuer. Nos deux communautés vivaient des dissentions sociales et politiques importantes et les énergies tant des femmes que des hommes étaient drainées autre part. Au début du printemps 94, une femme m'a dit : "Tu sais à Uashat, on a repris les cercles de guérison, on se rencontre une fois par semaine ... le cercle est ouvert à celles qui veulent continuer à se guérir". En juin 94, un des ex-animateurs du cercle des hommes m'a fait part de leur intention de reprendre le cercle, car les hommes en manifestaient le besoin, il demandait si de nouveaux thèmes pouvaient être ajoutés tel le suicide.

Présentement sur ce thème, celui du suicide, un cercle mixte s'est constitué à Uashat et prévoit deux rencontres par mois. La composition de ce cercle me rappelle celle des cercles de "violence et guérison", dans lesquelles on retrouvait des personnes ayant subi de la violence et d'autres qui continuaient à la subir. Dans le cercle "suicide et guérison" on retrouve des personnes qui ont déjà essayé de se suicider, d'autres qui sont encore aux prises avec une idéation suicidaire et d'autres qui sont prêtes à aider. Toutes ont cependant le même point commun, celui d'avoir déjà pensé à se suicider. J'ai accepté de développer les thèmes et les exercices s'y rapportant, mais les participants seront les experts de leur propre guérison et ce sont eux qui feront tourner par la suite la roue de la vie pour leurs familles et leurs proches.

A Maliotenam, les cercles de guérison ont continué mais de façon

ponctuelle durant la dernière année, selon le besoin ressenti à l'occasion d'un coup dur (séparation, deuil, épuisement, etc). Une femme demande à d'autres de se rassembler, car elle veut se guérir, se libérer d'un poids qui l'oppresse ou encore se sentir moins seule. Le cercle garde sa formule originale c'est-à-dire qu'il n'est pas une réunion de cuisine autour d'un café ou l'on discute, mais bien une réunion avec intention claire de guérison.

En juillet 1994 à Maliotenam, débutera une autre série des cercles Violence et Guérison, mais en version adolescents. Ces prochains cercles sont l'initiative de deux ex-animatrices des cercles de femmes de 93. Elles choisissent de refaire l'expérience avec des jeunes âgés entre 13 et 17 ans, à l'intérieur de groupes mixtes et ont recruté deux nouveaux animateurs afin de les seconder. Une période de formation est prévue pour ces animateurs portant ici aussi sur le développement de thèmes et d'exercices pour les jeunes.

J'ai pu discuter à divers moments de l'année avec quelques-uns des participants et participantes aux cercles de 93. Leurs témoignages convergent tous vers une conscientisation accrue des formes de violence, une meilleure confiance en eux-mêmes et un désir de parvenir à mieux-être personnel par le partage et l'échange avec les autres. Ils signalent aussi une plus grande communication avec le conjoint et les enfants même si "ce n'est pas toujours facile", même si "ça nous arrive encore de crier après l'autre".

A deux reprises, j'ai également eu à intervenir auprès de jeunes filles abusées sexuellement. Après entente avec les mères de ces enfants, j'ai demandé l'aide d'ex-participantes afin d'aider ces mères. Elles ont réalisé au cours d'un seul cercle de guérison un travail qui m'aurait pris plusieurs rencontres et que je n'aurais certes pas réalisé aussi bien qu'elles à savoir déculpabiliser les mères, les aider à parler des abus qu'elles avaient elles-mêmes subies

dans l'enfance, et leur enseigner comment se comporter et quoi dire à leurs filles. Je dois continuer le suivi et m'astreindre à faire face pour l'une des situations à l'effroyable machine juridique mais l'essentiel est en place.

J'aimerais voir les organisations officielles de santé et de services sociaux en milieu autochtone prêter une plus grande attention et un plus grand respect aux cercles de guérison. Ce qui n'est pas le cas actuellement, du moins pas dans notre milieu. Je demeure convaincue que les cercles répondent à des besoins qui ne peuvent être comblés par le counselling individuel et la psychothérapie à l'occidentale.

On vit dans notre milieu un certain engouement pour la professionnalisme et les diplômés. Je n'ai rien contre étant moi-même diplômée en psychologie. Je regrette toutefois que cet essor se fasse au détriment des connaissances et du savoir-faire propres à la culture autochtone et nie en quelque sorte à ses membres leur pouvoir d'auto-guérison. Si les milieux officiels continuent à se comporter de la sorte, je crains qu'ils s'appauvrissent eux-mêmes et affaiblissent notre capacité à nous entraider et à prendre en charge notre avenir.

(Notes ajoutées au 8 juin 1994 par l'auteure)

8- **Référence**

TSHERNISH, Marie et coll. Les valeurs Traditionnelles
Nutshimiu-Atusseun, août 1988

MAILHOT, José, La Glorification du Mâle dans le vocabulaire cri et montagnais.
Recherches Amérindiennes au Québec, Vol.XIII, No.4

DRAPEAU, Lynn, Dictionnaire Montagnais-Français
P.U.Q. 1991

COMITÉ CULTUREL ULAMEN, Eukun Eshi Aiamiast Ninan Ute Ulamen-Shipit,
La Romaine, 1978

CONSEIL ATTIKAMEK-MONTAGNAIS, Montagnaises de Paroles Eukuan Ume Ninan Etentamat
C.A.M. Québec, 1992

ANDRE, Mathieu, Moi, Mestenapeu, Édition Innu
Mani-Utenam, 1984

LAROCQUE, Emma, dans "Violence in Native Communities" "Report for the Royal Commission on Aboriginal Peoples, p. 19
Février 1993

GOYETTE, G. et Lessard Hébert M. La Recherche-Action: ses fondements et son instrumentation
Sillery, P.U.Q. 1987

SIMARD, G. La méthode du focus group
Laval, Mondia éditeur, 1989

MAYER R. et OUELLET F. Méthodologie de la recherche pour les intervenants sociaux,
Gaétan Morin, éditeur, 1991

Résumé de l'étude Violence et Guérison

Le projet de recherche s'est déroulé à l'été 1993 et impliquait 30 participants membres des communautés de Uashat et Mani-Utenam, réserves autochtones de la nation Innu sur la Côte-Nord du Québec.

L'étude vise non seulement une cueillette des données de base sur la violence dans les communautés, mais également l'évaluation de la participation à un cercle de guérison comme processus de conscientisation face à la violence familiale. L'étude se veut une démarche communautaire intégrant la recherche et l'action.

Les participants sont répartis entre quatre cercles de guérison d'environ 8 personnes dont 3 cercles de femmes et 1 cercle d'hommes. Ils se sont rencontrés à 8 reprises sur des thèmes reliés à la violence et à la recherche de solutions.

Les données recueillies sous forme de témoignages font état des diverses formes de violence subies par les femmes et les hommes durant l'enfance et à l'âge adulte. Soulignons ici le fait que les participants parlent abondamment de la violence exercée à l'égard de leurs enfants et ce tant par les femmes que par les hommes. Les enfants sont les victimes de la victime (mère) autant que de l'abuseur (père).

Les participants invoquent la peur et le silence comme éléments perpétuant la violence au sein des familles. La peur étant maintenue par la co-existence des victimes avec leurs abuseurs qui sont presque toujours des membres de la famille proche. Parmi les autres causes rapportées de la violence, les participants témoignent aussi de la perte de leur identité et des valeurs de la culture autochtone. Leurs parents s'installant dans les réserves auraient été incapables de continuer à transmettre les valeurs. Les cercles ont également mis

en lumière que la perte de la spiritualité dans la vie quotidienne contribue à entretenir la peur et le mal de vivre.

Parmi les solutions mises de l'avant autant par les femmes que par les hommes figurent le fait de briser le silence, de chercher de l'aide, de faire de la prévention, de judiciariser les agressions sexuelles et certains types d'agression physique. Les femmes insistent sur l'incorporation des méthodes traditionnelles dans le processus de guérison de la violence et sur la démarche spirituelle perçue comme base essentielle à la guérison.

La participation aux rencontres a permis une meilleure sensibilisation aux formes de violence et a servi de catolyseur à une violence latente. Plusieurs femmes affirment que leur démarche leur a permis de recouvrer du respect pour elles-mêmes à travers le respect et l'acceptation qui leur furent manifestés dans le cercle de guérison. Les hommes disent avoir appris à regarder autour d'eux, à comprendre les conséquences de leur comportement, à mesurer l'inutilité de leur besoin de tout contrôler et à s'apprivoiser à l'idée de livrer le fond de leur coeur plutôt que le fond de leur rancoeur.

Les auteurs de la recherche croient que le processus peut être renouvellé dans les communautés autochtones surtout chez celles qui n'ont pas un accès direct aux services professionnels en matière de violence familiale. L'animation des rencontres se faisant par des femmes et des hommes du milieu ne nécessite pas tant une longue formation, mais surtout le désir de vouloir briser le silence, chercher des solutions et s'entraider dans la voie de l'autoguérison. L'étude se termine sur une invitation au participant des cercles de guérison de continuer de se guérir en se libérant de la violence, de l'opinion, des peurs et du silence des autres et de devenir le seul maître de sa vie en écoutant son coeur.

Des pistes de réflexion sont proposées au lecteur désireux de pousser plus loin le processus d'étude de la violence en milieu autochtone et d'instaurer de nouvelles formules de services auprès des victimes et des abuseurs. Les recommandations suivantes sont adressées aux commissaires de la Commission d'Enquête sur les Peuples Autochtones:

Recommandations aux commissaires

au niveau juridique

-continuer à faire pression sur les milieux juridiques afin que les valeurs et les opinions autochtones ayant trait à l'administration de la justice soient prises en considération.

-mettre sur pied des forums d'échanges et de rencontres hors cour entre juges, avocats, procureurs et représentants autochtones, non seulement des délégués de conseils de bande, mais aussi avec des aînés, des victimes de violence et des ex-abuseurs.

-considérer les cercles de guérison comme une alternative privilégiée dans le suivi et le support aux victimes de violence et à leurs familles.

au niveau de la santé et services sociaux

-faire de l'amélioration de la santé mentale l'objectif prioritaire en matière de dispensation de services.

-accepter d'intégrer les valeurs spirituelles, morales et culturelles au processus thérapeutique à l'intérieur des communautés.

-développer une pédagogie active de l'intervention sociale afin de favoriser les prises de conscience et surtout les actions concrètes.

-favoriser l'approche familiale et l'intervention de groupe au sein des communautés.

-intégrer les cercles de guérison à la prévention en matière de violence, d'abus sexuel et de suicide.

-offrir une formation de base aux intervenants sociaux et de la santé concernant l'animation, le déroulement et les conditions d'implantation des cercles de guérison.

au niveau des adminisitrations autochtones

-soutenir et encourager le maintien de cercles de guérison tant au niveau des jeunes que des adultes.

-encourager l'intégration des valeurs spirituelles, morales et culturelles dans la dispensation des services en témoignant eux-mêmes de l'intégration de ces valeurs au sein de l'administration.

-prendre position clairement face à l'application de la justice en matière de violence familiale et d'abus sexuel.

-implanter des cercles de guérison à l'intérieur des écoles gérées par les bandes de façon à prévenir plus efficacement la violence et autres malaises sociaux.

Plusieurs autres recommandations pourraient être émises au plan local, mais ne sachant pas jusqu'à quel point elles pourraient être généralisées, nous préférons référer les commissaires au texte des "pistes de réflexion" à la fin de l'étude. Ces pistes de réflexion sont, croyons-nous, de portée plus générale et peuvent orienter les prises de décision en fonction des particularités culturelles et sociales des différentes nations et communautés.